

UNIVERSITÉ DE NICE
FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Elisabeth TRIPLEY

CERTIFICAT DE PSYCHOLOGIE SOCIALE
JUIN 1968

98, BOULEVARD CARLONE - NICE - TÉLÉPHONE : 86.30.30 - 31 - 32

B.U. NICE



D

099 0003264

Focus
(NICE)

Acculturation
Italiens
Autibes

- DOMAINE DES RELATIONS INTER-ETHNIQUES.
- DYNAMIQUE DES RELATIONS ENTRE UNE POPULATION FORTEMENT IMPLANTÉE SUR LA CÔTE D'AZUR ET UNE POPULATION D'IMMIGRATION RÉCENTE.
- ASSIMILATION DES NOUVEAUX VENUS AU MODE DE VIE ET À LA CULTURE LOCALE. RELATIONS DE VOISINAGE.
- MÉTHODE: ENQUÊTE D'ATTITUDES.



C.3181

PLAN DE LA NOTE DE RECHERCHE

PREMIERE PARTIE: DESCRIPTION DE L'ENQUETE

- I OBJET DE L'ETUDE
- II CONDITIONS DANS LESQUELLES S'EST DEROULEE L'ENQUETE
- III DESCRIPTION DE LA ZONE ENQUETEE
- IV METHODE DE TRAVAIL

DEUXIEME PARTIE: PRE-ENQUETE

- V
- V LE QUESTIONNAIRE D'IDENTIFICATION
- VI STRUCTURE INTER-ETHNIQUE DE L'ILOT
- VII CHOIX DES HYPOTHESES

TROISIEME PARTIE: L'ENQUETE

- VIII ECHANTILLON
- IX QUESTIONNAIRE D'ENQUETE
- X ESSAI DU QUESTIONNAIRE D'ENQUETE (PRE-TESTING)

DOCUMENTS

DOCUMENT I : Plans de la ville d'ANTIBES et du vieil ANTIBES

DOCUMENT II et V : Photographies

DOCUMENT III : Exemplaires des formulaires officiels du recensement

DOCUMENT IV : Exemple fictif d'une fiche

DOCUMENT IV BIS : Fichier

DOCUMENT VI et VII : Plan cadastral de l'îlot enquêté

Ces documents n'ont été produits qu'en un seul
exemplaire. Ils ont été remis au professeur principal, Monsieur
ORIOL.

DESCRIPTION DE L'ENQUETE

I OBJET DE L'ETUDE

L'objet de la présente étude est de rechercher, par l'analyse d'un cas type, quelle corrélation existe entre les relations de voisinage et l'acculturation en milieu traditionnel urbain, d'immigrants étrangers; il ne s'agit pas de déterminer quel facteur commande à l'autre mais quelle relation existe entre les deux. Le cas type en question est celui de familles italiennes venues, à des époques différentes, se fixer dans le vieil Antibes.

L'expression "relations de voisinage" est pris ici au sens large: il concerne les personnes avec lesquelles un individu entretient des relations, à l'intérieur de son quartier.

Pour être plus précis, l'enquête compare les attitudes d'un échantillon de français autochtones à la région et celles d'un échantillon d'immigrés, et cherche à mettre en corrélation trois facteurs:

- 1) la récence de l'immigration
- 2) la rétention des comportements propres à la culture d'origine
- 3) la nature, le nombre et la fréquence des relations de voisinage, ainsi que les personnes qui en font l'objet.

Les raisons méthodologiques et les circonstances qui ont fait choisir le groupe italien sont exposées ci-après.

II CONDITIONS DANS LESQUELLES S'EST DEROULEE L'ENQUETE

1- L'étudiant avait, en premier lieu, décidé de faire porter sa recherche sur le degré d'assimilation de certains groupes allogènes à une localité en fonction d'une part de la récence de leur arrivée et d'autre part de leur origine culturelle.

Il lui est alors apparu:

- 1) que la matière était trop vaste
- 2) qu'elle rendait difficile le choix d'un ée échantillon.

2- Il résolut alors de participer à l'opération de recensement 1968 de la ville d'ANTIBES (AANTIBES étant son lieu de résidence) en tant qu'agent recenseur, du premier au vingt mars, soupçonnant qu'un bénéfice considérable pourrait être tiré de la situation. En effet,

a) le recensement fournirait un matériel assez important à partir duquel faire progresser la recherche: environ cinq cents personnes à recenser;

b) il permettrait à l'étudiant d'une part de s'introduire officiellement auprès de la population, d'autre part de surmonter l'inhibition inhérente à une première enquête, afin d'acquérir une connaissance personnelle de la population qu'il aurait ensuite à trier pour en tirer un échantillon.

c) l'étudiant pourrait donner au recensement la tournure d'une pré-enquête:

— Utilisant les formulaires officiels comme questionnaires d'identification après y avoir introduit quelques items supplémentaires appropriés à l'enquête, il obtiendrait des renseignements sur: l'origine de chaque habitant de l'îlot; sa date d'installation dans la localité; ses conditions de travail et de logement;

— En même temps, il s'efforcerait de diriger ses interlocuteurs sur l'objet de sa recherche afin de rassembler les éléments d'hypothèses à vérifier au cours de l'enquête plus systématique à entreprendre une fois le re-

-censement terminé.

ii d) les conditions d'assimilation à la culture locale traditionnelle seraient peut-être plus évidentes dans ces ruelles du vieil ANTIBES que dans un des quartiers de la nouvelle ville aux constructions récentes, peut-être contaminées par l'uniformisation que répandent les moyens de communications de masse;

e) ces vieilles maisons de pierre qui abritaient une à quatre familles, soudées les unes aux autres ou séparées par d'étroites ruelles, pourraient sans doute donner lieu plus facilement à des hypothèses sur des contacts personnels positifs entre leurs habitants, que ces grands immeubles neufs en béton, dont on sait qu'ils isolent les unes des autres les quelques dizaines de familles qui y logent.

L'expérience s'est effectivement révélée fructueuse:

a) le secteur qui fut attribué à l'étudiant convenait parfaitement au besoins de sa recherche: il eut à recenser un quartier très homogène du vieil ANTIBES (même catégorie de logement et de maison: cf. chapitre V), ce qui laissait supposer des conditions de vie à peu près identiques, tant au point de vue logement, travail, niveau de vie, de la population enquêtée;

b) les premières opérations de recensement ont très vite montré qu'il existait dans le quartier du vieil ANTIBES à recenser, une population composite faite et de "vieux antibois" (dont les familles résidaient dans la ville ou la région depuis plusieurs générations), et de "nouveaux antibois" (c'est-à-dire d'individus récemment implantés ou descendant de familles établies sur les lieux depuis une ou deux générations au plus); Quelques conversations tenues avec les enquêtés au cours du remplissage des premiers questionnaires attestaient l'existence d'attitudes assez différentes de la part de l'un et l'autre groupe, touchant l'acceptation des valeurs constitutives de la culture locale. En ce qui concernait le groupe des "nouveaux antibois", les différences semblaient avoir quelque lien avec l'ancienneté d'implantation de leur famille et avec l'importance du réseau

de contacts établis par ces familles, soit par relations de voisinage, soit par association d'affinité.

III DELIMITATION DU QUARTIER ENQUETE

La zone géographique couverte par l'enquête comprend les pâtés de maisons formant l'ilôt limité au Nord par la rue de la POMPE, à l'Est et à l'Ouest, respectivement, par les rues de la TOURAQUE et du HAUT CASTELET, au Sud par un monticule rocheux appelé le HAUT CASTELET, en contrebas duquel se trouve la place du SAFRANIER. La rue du BAS CASTELET traverse l'ilôt du Nord au Sud.

L'ilôt est bordé au Sud-Ouest par la caserne d'ANTIBES; il plonge vers le Nord dans le coeur du vieil ANTIBES; à l'Est et au Sud-Est, se trouvent les remparts et le chateau GRIMALDI.

Le plan ci-joint montre quelle est la position de cet ilôt dans la vieille ville.

Aspect général du quartier: ruelles étroites, bordées à même la chaussée de maisons individuelles de un à deux étages, soudées les unes aux autres, datant d'avant 1871, aux murs peints en pierre et toit en tuile, comme l'attestent les photographies ci-jointes, prises par l'étudiant lui-même au mois de juin.

DOCUMENT I

PLAN DE LA VILLE D'ANTIBES indiquant la position du
vieil ANTIBES à l'intérieur de l'agglomération

PLAN DU VIEIL ANTIBES indiquant la position de l'îlot
sur lequel a porté l'enquête, à l'intérieur du vieil
ANTIBES



PLAN DE LA VILLE

DOCUMENT II

PHOTOGRAPHIES donnant une idée de l'aspect général
du quartier

I VUE GENERALE



L'îlot est situé à l'intérieur de la zone comprise entre nos flèches.

On distingue assez nettement le HAUT CASTELET sur la gauche; le reste de l'îlot est caché par la grosse bâtisse en premier plan. Celle-ci fait partie de la caserne qui longe l'îlot; Sur la droite: un autre quartier du vieil ANTIBES: le CHATEAU et les REMPARTS;

(Photo prise du BASTION SAINT ANDRE vers 14 heures début juin)

II TYPE DE RUE



En carte postale, la rue du BAS CASTELET prise du HAUT CASTELET.

Au fond le CHATEAU GRIMALDI.

Les maisons en premier plan ne sont pas significatives pour notre enquête. Il s'agit en effet de "residences secondaires" c'est-à-dire de maisons achetées et restaurées par des estivants étrangers à ANTIBES, qui viennent y passer leurs vacances; le reste de l'année, elles sont fermées comme on peut d'ailleurs le remarquer sur notre photo. Ce type d'habitation n'entre pas en considération dans notre enquête.

III TYPE D'HABITATION



Photos prises vers 14heures du toit du 24 rue du BAS
CASTELET;

IV UN ASPECT DU QUARTIER



La place du SAFRANIER et l'unique bar de l'îlot: " LA
TAVERNE NICOISE "; Sur la gauche : le rocher du HAUT CASTELET.

Place et rocher semblent constituer le centre à partir
duquel s'étend le quartier vers l'intérieur du vieil ANTIBES.

(Photo prise vers 14heures)

Le Lavoir



Un aspect
de la population

LES ANCIENS D'ANTIBES-JUAN-LES-PINS N'ONT PAS ETE OUBLIES



Un sourire à notre photographe avant de recevoir une substantielle attribution. (Photo Biondo-B.)

Décompense de presse. Nice Radio: juin 1968.

IV METHODE DE TRAVAIL

La méthode suivie au cours de cette étude a consisté :

1) à recueillir des informations complètes sur la composition démographique et l'origine familiale de la totalité de l'îlot, puis, à partir de critères ci-après définis plus précisément, à choisir parmi cette population, un échantillon sur lequel faire porter l'enquête;

2) à établir un questionnaire d'attitudes à administrer aux individus constituant l'échantillon;

3) à mesurer les attitudes révélées par les réponses à ce questionnaire selon la technique des échelles dites de LICKERT, telle qu'elle est décrite dans l'ouvrage de Paul DEBATY, la mesure des attitudes, Paris, P.U.F., 1967, 2ème partie, chapitre VII, et dans celui de DAVAL (R.) et ass., Traité de Psychologie sociale, Paris, P.U.F., 1964, tome I.

PRE - ENQUETE

V LE QUESTIONNAIRE D'IDENTIFICATION

A DESCRIPTION DU QUESTIONNAIRE

Nous avons donc utilisé le questionnaire que nous étions chargés de faire passer en tant qu'agent recenseur. Il se compose de trois formulaires (dont ci-joint un exemplaire de chaque);

le premier, appelé Bordereau de maison, devait être établi par l'agent lui-même pour chaque "maison" de l'ilôt; "dans le vocabulaire du recensement, le mot "maison" a un sens extrêmement large qui équivaut à bâtiment, habité ou non habité" (manuel de l'agent recenseur);

le second, appelé Feuille de logement, était à remplir, en partie par l'agent seul, en partie par les habitants, et concernait chaque logement de l'ilôt ("on appelle "logement d'habitation" tout local séparé et indépendant, utilisé pour l'habitation"(ibidem));

le troisième, appelé Bulletin Individuel, devait être rempli par l'habitant et établi pour chaque personne appartenant au logement au premier mars.

En fait, c'est l'agent recenseur qui a rempli lui-même les trois formulaires sous la dictée des personnes recensées, car, d'une part n'ayant pas d'instruction, elles se sont très vite révélées incapables de les remplir elles-mêmes correctement, d'autre part, comme il a été dit, nous tenions à profiter du remplissage de ces formulaires pour glisser quelques questions sur le sujet de notre recherche.

Le Bulletin Individuel comporte:

une première partie sur l'état civil des sujets: sexe, situation de famille, date et lieu de naissance, date de mariage, nationalité, adresse, etc., et des renseignements sur la durée de résidence de l'habitant en FRANCE et à ANTIBES, et éventuellement sur son lieu de résidence antérieur. Nous avons ajouté quelques questions concernant l'origine de la famille du sujet, à savoir de son père, sa mère, son grand père paternel, sa grand mère maternelle, son grand père maternel, sa grand mère paternelle, lui

demandant de nous indiquer leur nationalité respective, la région où ils ont vécu le plus longtemps, éventuellement leur date d'installation en FRANCE et à ANTIBES.

Nous obtenions ainsi des renseignements sur le premier facteur de corrélation, objet de notre étude (cf. chapitre I) : l'ancienneté d'implantation du sujet et de sa famille dans la région.

Les deuxièmes et troisième parties de ce premier formulaire portent respectivement sur l'instruction et la formation professionnelle de l'individu, et sur son activité professionnelle (qualification professionnelle, grade, activité de l'entreprise où travaille le sujet, etc.). Nous nous sommes arrangés pour nous faire montrer la feuille de paye du travailleur, sous prétexte de recopier l'adresse exacte de l'employeur, ceci afin de relever subrepticement le salaire mensuel moyen quand il nous paraissait délicat de le demander ouvertement.

Nous obtenions ainsi des renseignements sur les conditions de travail de chaque habitant de l'île, ce qui nous permettait de faire de ces conditions une variable indépendante si une homogénéité s'en dégagait.

Dans ce même but, ont été utilisés les deux autres formulaires du recensement, concernant le logement et la maison; pour les besoins de notre étude, nous les avons réunis en seul, dans la quatrième partie de notre questionnaire, sous le titre " caractéristiques de votre logement ". Nous avons estimé que tous les éléments de ces formulaires étaient utiles pour une analyse rigoureuse et pour éliminer soigneusement toute variable concernant les conditions de vie.

Par conséquent, dans l'enquête, le questionnaire d'identification a été principalement dans un double but:

a) permettre de vérifier l'homogénéité socio-économique de la population étudiée;

b) permettre de faire ressortir l'ancienneté d'implantation des familles.

DOCUMENT III

EXEMPLAIRES DES FORMULAIRES OFFICIELS DU RECENSEMENT

LISTE DES PERSONNES HABITANT DANS LE LOGEMENT

Chaque personne habitant normalement dans le logement, même si elle est absente à l'époque du recensement, doit être inscrite soit dans la liste **A**, soit dans la liste **B** ci-dessous. N'oubliez pas les enfants en bas âge.

NOTA. — Si vous avez une **résidence secondaire** (par exemple une maison de campagne ou de vacances), vous ne devez remplir les listes **A** et **B** ci-dessous que pour votre résidence principale. Vos bulletins individuels doivent être remplis une seule fois, dans la commune de votre résidence principale.

LISTE A

Inscrivez ci-dessous les personnes habitant dans le logement,

y compris les personnes en voyage d'affaires ou d'agrément, les malades faisant un séjour à l'hôpital ou en clinique, les pêcheurs en mer, le personnel navigant des compagnies aériennes ou maritimes ;

non compris les personnes énumérées dans l'en-tête de la liste **B** ci-contre (lisez cet en-tête avant de remplir la liste **A**).

Si vous logez chez vous des **GENS DE MAISON**, **APPRENTIS** ou **SALARIÉS** à votre service, inscrivez-les ci-dessous (liste **A**).

Si vous avez des **PENSIONNAIRES** (ou des enfants en nourrice) qui logent chez vous, inscrivez-les ci-dessous (liste **A**).

Si vous sous-louez (ou si vous prêtez) une partie de votre logement, inscrivez ci-dessous vos **SOUS-LOCATAIRES** (ou les personnes que vous hébergez). Toutefois, si ces sous-locataires (ou personnes hébergées) habitent des pièces totalement indépendantes, c'est-à-dire qui ont accès sur l'extérieur, soit directement, soit par l'intermédiaire des locaux communs de l'immeuble (escalier, vestibule, etc.) — par exemple, une chambre de bonne entièrement séparée du logement proprement dit — vous devrez considérer que ces pièces indépendantes forment un logement distinct, pour lequel une feuille de logement distincte doit être établie. Dans ce cas, n'inscrivez pas les sous-locataires dans la liste ci-dessous et ne comptez pas les pièces qu'ils occupent dans la composition du logement (page 4).

REMPLEZ UN BULLETIN INDIVIDUEL N° 2 POUR CHAQUE PERSONNE DE LA LISTE A

NOM DE FAMILLE <small>(pour une femme, ajoutez le nom de jeune fille)</small>	PRÉNOM USUEL	PARENTÉ OU RELATION avec le chef de ménage <small>Indiquez par exemple : Chef de ménage — épouse — fils — mère — belle-fille — neveu, etc. Ou bien : ami — pensionnaire — sous-locataire — domestique — salarié logé, etc.</small>
1	2	3
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		

S'il y a plus de 15 personnes à inscrire, utilisez une feuille de logement supplémentaire.

LISTE B

Inscrivez ci-dessous les personnes qui font partie de votre ménage et qui se trouvent actuellement dans l'un des cas suivants :

- Malades en sanatorium, préventorium, aérium ;
- Militaires du contingent ;
- Militaires de carrière servant hors métropole ;
- Enfants placés dans un internat, un pensionnat. Étudiants logés ailleurs pendant l'année scolaire (sauf les enfants et étudiants placés dans un établissement hors de la métropole, qui doivent être inscrits dans la liste **A**) ;
- Enfants placés en nourrice ailleurs ;
- Enfants placés comme gens de maison, salariés ou apprentis et logés chez leur employeur (ou sur le lieu de leur travail) ;
- Vieillards, infirmes ou aliénés placés dans un hospice, une maison de retraite, un asile ou un hôpital psychiatrique ;
- Autres personnes en absence de longue durée (plus de 6 mois).

NE REMPLISSEZ PAS DE BULLETIN INDIVIDUEL POUR LES PERSONNES DE LA LISTE B

(Leurs bulletins seront établis à l'endroit où elles séjournent actuellement.)

NOM DE FAMILLE et prénom usuel 1	PARENTÉ OU RELATION avec le chef de ménage 2	DATE ET LIEU DE NAISSANCE 3	DÉSIGNATION ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT (ou du logement) où l'intéressé séjourne actuellement 4
1		Né le A { Commune : Département :	
2		Né le A { Commune : Département :	
3		Né le A { Commune : Département :	
4		Né le A { Commune : Département :	

C

CAS DES PERSONNES DE PASSAGE

chez vous au moment du recensement mais ayant ailleurs leur résidence habituelle.
(Parents, amis, voyageurs, etc.)

1. N'inscrivez en aucun cas ces personnes dans les listes **A** et **B** ci-dessus ;
2. Ne remplissez pas de bulletin individuel pour elles.

Toutefois si elles sont absentes de leur résidence habituelle pendant toute la durée des opérations de recensement (1^{er} au 23 mars 1968) et s'il n'y a personne à cette résidence pour répondre à leur place :

- a. Établissez leur bulletin individuel (sans les inscrire dans les listes **A** et **B**), en mentionnant leur adresse habituelle dans le cadre réservé à cet effet en bas et à droite du bulletin ;
- b. Remettez ces bulletins séparément à l'agent recenseur ; ils seront adressés à la mairie de leur résidence habituelle.

D

Si vous avez des hésitations sur le cas d'une personne, (vous vous demandez s'il faut l'inscrire dans la liste **A** ou dans la liste **B**), veuillez indiquer quelle est cette personne :

NOM :

Prénom :

Né le

A { Commune :

Département :

Indiquez dans quel cas particulier se trouve actuellement cette personne :

1 TYPE D'IMMEUBLE

- 1 Ferme, bâtiments agricoles.
- 2 Habitation de fortune (telle que wagon, baraque de « bidonville », bâtiment habité bien qu'en ruines, etc.).
Précisez :
- 3 Construction provisoire à usage d'habitation.
- 4 Hôtel, pension de famille, garni (occupant la totalité ou la plus grande partie de l'immeuble).
- 5 Maison individuelle ou immeuble collectif entièrement ou principalement utilisé pour l'habitation.
- 6 Immeuble principalement à usage industriel, commercial, administratif ou public ; un tel immeuble peut comprendre un ou plusieurs logements d'habitation pour personnel logé (c'est souvent le cas du directeur, du concierge, etc.). Précisez la nature exacte de l'immeuble :

Exemples : usine, fabrique, manufacture, atelier, magasin, dépôt, grand magasin, boutique, cinéma, banque, immeuble aménagé en bureaux.
Hôpital, clinique, maison de repos, sanatorium, dispensaire, asile.
École, internat, collège.
Immeuble administratif, mairie, caserne, gare, bureau de poste, musée, église, stade, etc.

Si vous hésitez sur un cas particulier, décrivez-le :

CARACTÉRISTIQUES DE L'IMMEUBLE

2 MATÉRIAUX DOMINANTS

- Murs** { 1 Pierre, pierre de taille, meulière, moellon ; brique pleine, brique creuse ; béton ; bloc aggloméré ; parpaing enduit.
2 Autres matériaux tels que : bois, pans de bois et torchis, pisé, etc.
Précisez :
- Toiture** { 1 Tuile, ardoise ; amiante-ciment ou matériau équivalent ; aluminium, acier, cuivre, zinc ; terrasse.
2 Autres matériaux tels que : chaume, tôle ondulée, pierres plates, carton bitumé, etc.
Précisez :

3 a NOMBRE D'ÉTAGES AU-DESSUS DU REZ-DE-CHAUSSÉE :

Y compris les étages mansardés habitables. Ne comptez pas les caves ni les sous-sols ; le rez-de-chaussée surélevé est assimilé à un rez-de-chaussée ordinaire, mais l'entresol compte pour un étage.
S'il y a plusieurs corps de bâtiment, indiquez le nombre d'étages du corps de bâtiment le plus élevé.

3 b NOMBRE DE NIVEAUX AU-DESSOUS DU REZ-DE-CHAUSSÉE :

4 ASCENSEUR

- Y a-t-il un ascenseur dans l'immeuble ? { 1 oui
2 non

5 ANNÉE D'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION

Si les différentes parties ne sont pas de la même époque, indiquez l'année d'achèvement de la partie habitée, ou de la partie habitée la plus importante. En cas de reconstruction ou de surélévation, indiquez l'année de la reconstruction ou de la surélévation.

- 1 Avant 1871.
 - 2 De 1871 à 1914.
 - 3 De 1915 à 1939.
 - 4 De 1940 à 1948.
 - 5 De 1949 à 1953.
 - 6 De 1954 à 1961.
 - 7 1962 ou après.
 - 8 Immeuble en cours de construction partiellement habité.
- Dans ce cas, précisez l'année d'achèvement : 19.....

6 ORIGINE DE L'EAU POUR USAGES DOMESTIQUES

- Approvisionnement public { 1 Immeuble raccordé à un réseau collectif de distribution (ville, commune, service des eaux, usine, etc.).
2 Borne-fontaine, fontaine, source ou puits publics.
- Puits, citerne, fontaine ou source privés { 3 Avec raccordement à l'immeuble par une canalisation.
4 Sans raccordement à l'immeuble par une canalisation.

Ne rien écrire dans les grilles ci-dessous

TI

MD

ET SS

ASC

AA

OM

Ne rien écrire dans les grilles ci-dessous

CARACTÉRISTIQUES DE L'IMMEUBLE (Suite)

7 GAZ

- L'immeuble est-il raccordé à un réseau de distribution de gaz ? { 1 oui
2 non

8 ÉLECTRICITÉ

- L'immeuble est-il raccordé à un réseau de distribution d'électricité ? { 1 oui
2 non

9 ÉVACUATION DES CABINETS D'AISANCES ET DES EAUX MÉNAGÈRES

9 a. Cabinets d'aisances :

- 1 Raccordement direct à l'égout (sans passer par une fosse septique).
- 2 Fosse septique.
- 3 Fosse fixe (avec ou sans vidange périodique).
- 4 Autres cas.

9 b. Eaux ménagères (évier, lessive, toilette, etc.).

- 1 Raccordement direct à l'égout.
- 2 Autres cas (caniveau, fossé, puisard, etc.).

10 CHAUFFAGE CENTRAL

- 1 Chauffage urbain.
- 2 Chauffage collectif pour un groupe d'immeubles.

- Immeuble de 3 logements ou plus { 3 Avec chauffage collectif propre à l'immeuble (desservant la totalité de l'immeuble, ou seulement les parties communes, ou plusieurs logements).
4 Sans installation collective de chauffage (certains logements pouvant avoir des installations individuelles).

- Immeuble de 1 ou 2 logements { 5 Avec installation de chauffage central.
6 Sans installation de chauffage central.

Si vous avez marqué l'une des cases numérotées 2, 3 ou 5, indiquez le combustible utilisé :

- 1 Charbon.
- 2 Mazout (fuel).
- 3 Gaz.
- 4 Bois.
- 5 Autres. Précisez :

GM

E

EGM

CHM

11 EXPLOITATIONS AGRICOLES

- Cet immeuble est-il le siège d'une (ou plusieurs) exploitation agricole ? { oui
Pour la définition des exploitations agricoles et des immeubles considérés comme sièges de ces exploitations, reportez-vous au Manuel de l'agent recenseur. { non

Si oui :

1^{re} exploitation

a. Nom et prénom usuel de l'exploitant :

- b. Superficie :** (Ne pas tenir compte des bois, landes et taillis, carrières, étangs, terrains à bâtir, parcs et jardins d'agrément.)
- 1 moins de 1 ha.
 - 2 1 à moins de 5 ha.
 - 3 5 à moins de 10 ha.
 - 4 10 à moins de 15 ha.
 - 5 15 à moins de 20 ha.
 - 6 20 à moins de 50 ha.
 - 7 50 ha ou plus.

c. Spécialisation :

Si l'exploitation a une superficie inférieure à 5 ha, indiquez sa spécialisation :

- Exploitation spécialisée { 1 Viticulture.
2 Arboriculture.
3 Maraîchage.
4 Élevage porcin ou avicole.
5 Autres spécialisations : Précisez :
6 Exploitation non spécialisée.

2^e exploitation (le cas échéant)

a. Nom et prénom usuel de l'exploitant :

- b. Superficie :** (Ne pas tenir compte des bois, landes et taillis, carrières, étangs, terrains à bâtir, parcs et jardins d'agrément.)
- 1 moins de 1 ha.
 - 2 1 à moins de 5 ha.
 - 3 5 à moins de 10 ha.
 - 4 10 à moins de 15 ha.
 - 5 15 à moins de 20 ha.
 - 6 20 à moins de 50 ha.
 - 7 50 ha ou plus.

c. Spécialisation :

Si l'exploitation a une superficie inférieure à 5 ha, indiquez sa spécialisation :

- Exploitation spécialisée { 1 Viticulture.
2 Arboriculture.
3 Maraîchage.
4 Élevage porcin ou avicole.
5 Autres spécialisations : Précisez :
6 Exploitation non spécialisée.

EXP1

EXP2

Imprimé
numéro

BULLETIN INDIVIDUEL

2

Cet imprimé sera rempli pour **TOUTE PERSONNE** inscrite dans la liste A de la feuille de logement, y compris les enfants en bas âge.

Quand des petites cases ont été prévues pour votre réponse, mettez une croix dans celle qui correspond à votre cas.

Numéro du quartier
 Numéro du district de recensement (ou de l'îlot)
 Numéro de l'immeuble
 Numéro du logement (ou de l'habitation mobile, ou du ménage collectif)



1. NOM ET PRÉNOMS :

Ecrivez le nom en capitales ; une femme ajoutera son nom de jeune fille (exemple : MAURIN née ALLARD, Marie, Lucie).

2. SEXE : Masculin Féminin

3. SITUATION DE FAMILLE

Mettez une croix dans la seule case qui correspond à votre situation actuelle ; ainsi, un veuf (ou un divorcé) qui est remarié marquera la 2^e case.

Célibataire
 Marié(e)
 Veuf(ve)
 Divorcé(e)

4. DATE ET LIEU DE NAISSANCE : Né(e) le (jour, mois, année)
 à (commune) : Département :
 (Pour Paris, Lyon, Marseille, ajoutez l'arrondissement.) (ou pays, pour l'outre-mer et l'étranger)

→ Si vous êtes né dans un pays d'outre-mer ou à l'étranger, précisez l'année de votre arrivée en France :
 Français de naissance (y compris par réintégration)
 Devenu français par naturalisation, mariage, déclaration ou option
 Indiquez votre nationalité antérieure :
 Étranger → Indiquez votre nationalité :

6. ADRESSE : Rue (ou lieudit) : n°

7. OÙ HABITIEZ-VOUS LE 1^{er} JANVIER 1962 ? (pour toute personne née avant le 1^{er} janvier 1962)

Commune : Si, le 1^{er} janvier 1962, vous habitiez à la même adresse que maintenant, indiquez : « même adresse ».

Département : Si vous étiez alors militaire ou élève interne ou en traitement dans un établissement de soins, indiquez l'adresse de votre résidence personnelle à cette date et non celle de l'établissement (caserne, internat, sanatorium, etc.).

→ Si, le 1^{er} janvier 1962, vous habitiez dans un pays d'outre-mer ou à l'étranger, quand êtes-vous venu (ou revenu) habiter en France métropolitaine ?
 Mois : Année : 196.....

INSTRUCTION ET FORMATION PROFESSIONNELLE

(pour toute personne née avant le 1^{er} janvier 1962)

8. Êtes-vous actuellement écolier ou étudiant ?
 OUI → Répondez à la question 9.
 NON → Répondez aux questions 10 et 11.

Ne répondez « OUI » que si vous suivez les cours d'un établissement scolaire (y compris professionnel ou technique) ou universitaire pour la durée normale de l'année scolaire.
 Si vous êtes apprenti sous contrat, si vous ne suivez que des cours professionnels à temps partiel, des cours de perfectionnement par correspondance, des cours saisonniers agricoles ou ménagers, etc., répondez « NON ».

9. Nom et adresse de votre établissement scolaire ou universitaire :
 NOM :
 Rue (ou lieudit) : n°
 Commune : Département :
 (Pour Paris, Lyon, Marseille, ajoutez l'arrondissement.)

10. A quel âge avez-vous cessé de fréquenter régulièrement un établissement scolaire (y compris professionnel ou technique) ou universitaire ? ans

11. Parmi les diplômes suivants, indiquez TOUS ceux que vous possédez :

a. Enseignement général ou supérieur :		b. Formation professionnelle ou technique :	
<input type="checkbox"/> 1. Certificat d'études primaires (C.E.P.).	Diplômes d'état	<input type="checkbox"/> 1. Examen de fin d'apprentissage artisanal.	
<input type="checkbox"/> 2. Brevet d'études du 1 ^{er} cycle (B.E.P.C.), Brevet élémentaire (B.E.) ou Brevet d'enseignement primaire supérieur (B.E.P.S.).		<input type="checkbox"/> 2. Certificat de fin de stage de la F.P.A.	
<input type="checkbox"/> 3. Baccalauréat (1 ^{re} partie, probatoire ou 2 ^e partie), y compris les séries techniques, ou Brevet supérieur.		<input type="checkbox"/> 3. Certificat d'aptitude professionnelle (C.A.P.).	
<input type="checkbox"/> 4. Diplômes de niveau supérieur au Baccalauréat complet (diplômes délivrés dans les facultés ; diplômes de sortie des grandes écoles publiques ou privées, écoles d'ingénieurs, etc.).		<input type="checkbox"/> 4. Brevet professionnel (B.P.), Brevet de maîtrise.	
		<input type="checkbox"/> 5. Brevet d'enseignement commercial (B.E.C.), industriel (B.E.I.), social (B.E.S.), hôtelier (B.E.H.), agricole (B.E.A.), etc.	
		<input type="checkbox"/> 6. Élève breveté des E.N.P. ou d'un lycée technique, Brevet de technicien ou de technicien supérieur.	
		<input type="checkbox"/> 9. Autres diplômes professionnels délivrés par des écoles privées ou des organismes publics.	

Ne rien écrire dans les grilles ci-dessous

CP

L

S M

AN

DN

EFR

N

DRA

CRA

AI

AFE

EG FPT

Pour les personnes de passage (voir le cadre C, page 3 de l'imprimé n° 1).

Adresse de la résidence habituelle :
 Rue (ou lieudit) : n°
 Commune :
 Département :

QUESTIONNAIRE D'IDENTIFICATION

Explications relatives à l'aménagement du questionnaire: Légende

Nous avons frappé sur ruban noir les questions tirées textuellement des formulaires officiels du recensement, et sur ruban rouge les questions que nous avons glissées parmi les informations officielles, lors de la passation du questionnaire, et qui répondaient aux objectifs de notre enquête personnelle.

Conditions de passation du questionnaire

NOM DE L'ENQUETEUR:

DATE:

DUREE:

OBSERVATION:

QUESTIONNAIRE D'IDENTIFICATION

PREMIERE PARTIE

1. NOM - PRENOM - (NOM DE JEUNE FILLE)
2. SEXE 1 0 Masculin
 2 0 Féminin
3. SITUATION DE FAMILLE 1 0 Célibataire
 2 0 Marié (e)
 3 0 Veuf (ve)
 4 0 Divorcé (e) - Séparé (e)
4. DATE ET LIEU DE NAISSANCE
5. Si vous êtes né dans un PAYS ETRANGER, précisez l'année de votre arrivée
 - En France
 - à Antibes
 - dans les Alpes Maritimes
6. Si vous habitiez en 1962 à l'étranger, quand êtes-vous venu (ou revenu)
 habiter - en France
 - à Antibes
 - dans les Alpes Maritimes

 Où habitiez-vous en 1962 ?
 Depuis combien de temps habitez-vous Antibes ?
7. NATIONALITE 1 0 Français de naissance
 2 0 Devenu Français par naturalisation, mariage, option
 Indiquez votre nationalité antérieure
 3 0 Etranger
 Indiquez votre nationalité
8. ADRESSE
9. DATE ET LIEU DE MARIAGE
10. NOMBRE D'ENFANTS leur âge et éventuellement leur profession
11. NATIONALITE 1 0 de votre père
 2 0 de votre mère
 3 0 de votre grand-père paternel
 4 0 de votre grand-mère paternelle
 5 0 de votre grand-père maternel
 6 0 de votre grand-mère maternelle

Indiquez pour chacun d'eux s'ils sont :

- 1 Français de naissance
De quel département
- 2 Devenus Français par naturalisation, mariage, option. (Nationalité antér.)
- 3 Etranger
Indiquez leur nationalité
- 4 Dans quelle région ont-ils vécu le plus longtemps
- 5 A quel âge sont-ils venu s'installer en France
à Antibes
dans la région
12. PROFESSION 1 de votre père
2 de votre mère
3 de vos grands-parents paternels
4 de vos grands-parents maternels
13. Vos parents étaient-ils 1 Mariés
2 Séparés
3 Divorcés
14. Avez-vous des frères et soeurs) (dans les Alpes maritimes
ou de la famille) (dans un autre département français
15. Dans quelle région avez-vous vécu le plus longtemps depuis l'âge de 7 ans
à aujourd'hui ?
1 dans une ville (grande ? moyenne ? petite ?)
2 dans un village
3 à la campagne

DEUXIEME PARTIE : INSTRUCTION ET FORMATION PROFESSIONNELLE

16. Etes-vous écolier ou étudiant 1 oui
2 non
Nom et adresse de votre établissement scolaire ou universitaire
17. A quel âge avez-vous cessé de fréquenter régulièrement un établissement
scolaire (y compris professionnel ou technique) ou universitaire ?
18. Nature de l'établissement fréquenté : 1 école primaire publique
2 lycée
3 C. E. G.
4 cours privé
5 autre
19. Commune où vous fréquentez cet établissement
1 dans les Alpes maritimes
2 dans un autre département français. Lequel ?
3 autre

20. Quel y était votre statut : 1 0 externe
2 0 demi-pensionnaire
3 0 pensionnaire
21. Parmi les diplômes suivants indiquez tous ceux que vous possédez :
- a) Enseignement général ou supérieur :
- 1 0 certificat d'études primaires
 - 2 0 brevet d'études du 1er cycle, brevet élémentaire ou Brevet d'enseignement primaire supérieur
 - 3 0 baccalauréat
 - 4 0 diplômes de niveau supérieur au baccalauréat complet
- b) Formation professionnelle ou technique :
- 1 0 Examen de fin d'apprentissage artisanal
 - 2 0 certificat de fin de stage
 - 3 0 certificat d'aptitude professionnelle
 - 4 0 brevets professionnels, brevet de maîtrise
 - 5 0 brevet d'enseignement commercial, industriel, social, hôtelier,
 - 6 0 brevet de technicien
 - 7 0 autres diplômes professionnels délivrés par des écoles privées ou des organismes publics

TROISIEME PARTIE : ACTIVITE PROFESSIONNELLE

22. Profession principale actuellement exercée

23. Etes-vous :
- 1 0 propriétaire-exploitant, fermier, métayer
 - 2 0 membre d'une profession libérale
 - 3 0 employeur ou travailleur indépendant : artisan, commerçant, industriel, etc.
 - 4 0 aide-familiale
 - 5 0 travailleur à domicile pour le compte d'une ou plusieurs entreprises
 - 6 0 apprenti sous contrat
 - 7 0 salarié
 - 1 0 d'un établissement privé
 - 2 0 des services publics
 - 3 0 de l'Etat

24. Employez-vous des salariés ?
- | | | | | |
|---|-------|-----------|---|----------------|
| 1 | 0 oui | Combien ? | 1 | 0 un ou deux |
| 1 | 0 non | | 2 | 0 trois à cinq |
| | | | 3 | 0 six ou plus |

25. a) Si vous êtes ouvrier, précisez la qualification de votre emploi actuel
- 1 0 manoeuvre
 - 2 0 ouvrier spécialisé
 - 3 0 ouvrier qualifié

b) Si vous êtes agent de l'Etat, d'une collectivité locale, ou d'un service public, ou militaire de carrière, précisez votre grade

c) Si vous êtes dans un autre cas, précisez votre position hiérarchique

26. Indiquez le nombre d'heures de travail que vous effectuez en moyenne par semaine
27. Indiquez votre salaire mensuel moyen
28. Etablissement que vous dirigez ou qui vous emploie
nom et adresse
activité précise de cet établissement
Si vous ne travaillez pas à l'adresse même de l'établissement, indiquez celle de votre lieu de travail habituel.
29. Si vous êtes actuellement sans travail et si vous en recherchez
- a) avez-vous déjà travaillé ? 1 0 oui
2 0 non
- b) quel est votre métier ?
- c) depuis combien de temps cherchez-vous du travail 1 0 moins de 3 mois
2 0 moins de 6 mois
3 0 moins d'un an
4 0 plus d'un an
30. Si vous ne travaillez plus, quelle a été votre profession principale ?
31. Habituellement, utilisez-vous un moyen de transport pour vous rendre au lieu de votre travail ou de vos études 1 0 oui lequel ?
2 0 non

QUATRIEME PARTIE : CARACTERISTIQUES DE VOTRE LOGEMENT

32. Type d'immeuble où vous habitez 1 0 habitation de fortune
2 0 hôtel-pension
3 0 maison individuelle
4 0 immeuble collectif
33. Caractéristiques de l'immeuble ou de la maison
- a) matériaux dominants : murs 1 0 pierre, brique, béton, aggloméré,
2 0 bois, torchis...
toitures 1 0 tuile, ardoise, ciment, terrasse.
2 0 chaume, tôle, carton bitumé
- b) nombre d'étages au-dessus du rez-de-chaussée
au-dessous du rez-de-chaussée
ascenseur 1 0 oui 2 0 non
- c) année d'achèvement de la construction
34. Composition et équipement du logement
- a) avez-vous une cuisine ? 1 0 oui quelle est sa surface 1 0 - de 7 m2
2 0 7-12 m2
3 0 + de 12 m2
2 0 non avez-vous cependant dans votre logement
une installation pour faire la cuisine?
- b) nombre de pièces d'habitation

- c) êtes-vous :
- 1 propriétaire de la maison ou de l'immeuble où se trouve votre logement
 - 2 propriétaire de votre logement dans un immeuble en co-propriétaire
 - 3 logé par votre employeur
 - 4 logé à titre gracieux, par exemple par des parents
 - 5 locataire ou sous-locataire d'un local loué vide
 - 6 locataire ou sous-locataire d'un local loué meublé
- d) alimentation en eau :
- 1 eau courant dans le logement : 1 eau froide seulement
2 1 ou plusieurs postes d'eau chaude de la maison
 - 2 pas d'eau courante dans le logement, mais poste d'eau à l'intérieur de la maison
 - 3 poste d'eau en dehors de la maison
- e) électricité
- 1 oui
 - 2 non
- f) gaz
- 1 gaz de ville
 - 2 gaz en bouteille
 - 3 pas de gaz
- g) installations sanitaires : avez-vous une baignoire, une douche installées avec eau courante ou évacuation des eaux usées
- 1 oui
 - 2 non
- h) évacuation des eaux
- 1 tout à l'égout
 - 2 fosse septique
- i) cabinets d'aisance (W C). Sont-ils situés :
- 1 à l'intérieur du logement
 - 2 hors du logement, réservés à ses occupants
 - 3 hors du logement, utilisés en commun dans l'immeuble
- j) chauffage central
- 1 individuel
 - 1 au charbon
 - 2 au gaz
 - 3 au mazout
 - 4 au bois
 - 2 collectif
 - 3 pas de chauffage
- k) le téléphone est-il installé dans le logement
- 1 oui
 - 2 non
- l) l'un des habitants du logement dispose-t-il d'une voiture de tourisme
- 1 oui
 - 2 non

Mentionnez les personnes qui font partie de votre ménage et qui se trouvent actuellement dans l'un des cas suivants :

- militaires du contingent ; militaires de carrière
- malades en sanatorium
- vieillards en hospice ou en maison de retraite ou autre
- enfants placés dans un internat ou logés ailleurs
- parents logeant chez leur employeur

B MISE SUR FICHE DES RESULTATS DU QUESTIONNAIRE D'IDENTIFICATION

Ces résultats ont été reportés sur des fiches (dont ci-joint un exemplaire fictif) que nous nous sommes procurées au service du recensement. Nous étions en effet chargé de remplir aussi une " fiche de renseignements " pour chaque famille de l'îlot. Nous avons donc rempli nos propres fiches parallèlement, en ajoutant aux renseignements indiqués sur la fiche officielle, à savoir, Nom, Date de naissance, Adresse, Nationalité, Profession, ceux qui nous intéressaient, c'est-à-dire les dates d'installation en FRANCE et à ANTIBES des sujets et de leur famille, l'origine des parents et grands-parents, les conditions de logement, ainsi qu'éventuellement nos observations. Sur la mention "venant de" au verso de la fiche, nous reportions la localité qu'habitait le sujet le sujet les six dernières années, ce qui nous permettait de rejeter, à la simple relecture de cette indication, les "non antibois", entendons par là, ceux qui n'ont pas encore eu le temps de s'adapter à la localité pour connaître des problèmes d'assimilation.

Dans un second temps, nous avons classé ces fiches selon les critères de provenance et de date d'immigration; nous avons obtenu six catégories:

- 1) italiens immigrés de la première génération; c'est-à-dire nés à ANTIBES de parents et grand parents italiens;
- 2) italiens immigrés de la deuxième génération; c'est-à-dire nés à ANTIBES de parents italiens immigrés à ANTIBES;
- 3) italiens de la troisième génération; c'est-à-dire nés à ANTIBES de parents nés à ANTIBES mais de grand parents italiens immigrés;
- 4) antibois de souche;
- 5) français immigrés à la première génération d'autres départements français;
- 6) étrangers autres qu'italiens immigrés à la première génération.

Il s'est révélé qu'il n'y avait aucun français allogène, ni d'étranger autre qu'italien, qui ne soit pas immigré à la

DOCUMENT IV

EXEMPLAIRE FICTIF D'UNE FICHE

FPSédentaire
Secondaire

NOM DE FAMILLE :

MANUCCI

I. CHEF DE FAMILLE. 40 ans

NOM : (1) MANUCCI

Prénoms : Aldo

né le 1928 à Antibes - Parents, grands Parents Italiens
à Parents émigrés à Antibes à 20 ans -

Profession : Plâtrier

Nationalité : (2) Française par option.

II. CONJOINT. 47 ans

NOM : (1) MANUCCI née BEGNINI

Prénoms : Vera

né le 1921 à Pietralunga (Italie) - Parents, grands parents
en 1923 en France avec ses parents. Italiens

Profession : Femme de maison

Nationalité : Italienne

OBSERVATIONS : Mariés le 1948 à Antibes.

(3)

(1) Pour les femmes, indiquer le nom de jeune fille. (2) S'il y a lieu, décret de naturalisation.
(3) Eventuellement, précédents mariages.

première génération (voir tableaux ci-après).

Afin de procéder au classement des habitants selon ces catégories, nous avons dédoublé nos fiches selon les besoins. Exemple: si une fiche établie pour une famille comporte des indications concernant le mari, qui entrent dans la catégorie 1), d'autres concernant l'épouse, qui fassent partie de la catégorie 4), d'autres enfin sur un enfant de vingt ans gagnant un salaire, qui appartiennent à la catégorie 2), dans ce cas, nous établissons deux autres fiches pour chacun des deux autres individus et les plaçons dans leur catégorie respective.

Nous avons ensuite procédé à une seconde catégorisation selon le critère de l'âge. Al'intérieur des catégories définies ci-dessus, nous avons découpé trois tranches d'âge:

- 1) de 20 à 40 ans et moins
- 2) de 40 à 60 ans
- 3) de 60 à 80 ans et plus

Nous avons considérés les adolescents de 16, 18, 20 ans ou plus, habitants chez leurs parents, mais gagnant un salaire mensuel complet fixe, comme adultes et avons placés leur fiche dans la première classe d'âge. Les jeunes enfants n'ont pas fait l'objet d'un report des renseignements obtenus par le remplissage des formulaires du recensement; seule leur date de naissance est mentionnée au verso de la fiche; ils n'entrent donc pas en considération dans notre enquête.

La procédure adoptée a permis une catégorisation exhaustive de toute la population adulte de l'ilôt. Le dépouillement des résultats est donné au chapitre suivant.

C. RESULTATS GENERAUX DU QUESTIONNAIRE D'IDENTIFICATION

1) Resultats concernant l'instruction et la formation professionnelle

Tous les habitants ont cessé de fréquenter un établissement scolaire, en l'occurrence l'école communale, entre 10 et 15 ans; la moitié de la population a obtenu le certificat d'étude.

2) Résultats concernant l'activité professionnelle

Les habitants se répartissent entre les catégories suivantes:

a) travailleur indépendant employant au maximum un à deux salariés; ce sont les petits artisans du quartier: ébénisterie, miroiterie, ..., soit environ une trentaine de personnes;

b) travailleur à domicile; ce sont les "gens de maisons"; cette population est composée de 60% des femmes de l'ilôt (le reste de la population féminine de l'ilôt comportant 30% de femmes "sans profession", c'est-à-dire ne s'occupant que de leur propre intérieur, et 10% de salariées);

c) apprenti sous contrat; ce sont les adolescents;

d) ; salarié, pour la grande majorité, soit dans les services publics pour quelques uns (éboueurs, agents de l'E.D.F., ...), soit dans des entreprises privées pour la plupart (ouvriers-manœuvres ou manœuvres spécialisés).

Le salaire mensuel moyen est de 600 à 800 francs pour 45 heures de travail ou plus. Le loyer est en moyenne de 200 à 250 francs.

3) Résultats concernant le logement

Tous les logements répondent aux caractéristiques suivantes:

- . 1 pièce - cuisine de moins de sept m², en moyenne;
- . Alimentation en eau courante dans le logement, froide seulement;
- . Electricité dans le logement;

- . Gaz butane dans la majorité des logements;
- . Pas d'installations sanitaires;
- . Evacuation des eaux ménagères par le tout à l'é
l'égout;
- . Cabinets d'aisance (W.C.) situés hors du
logement dans la majorité des cas;
- . Chauffage individuel soit au butane soit par
une cuisinière ou un poêle à charbon et bois;
- . Pas de téléphone;
- . 50% des habitants possèdent une voiture;

4) Résultats concernant l'identification du sujet

Ces résultats font l'objet du chapitre suivant.

VI STRUCTURES INTER-ETHNIQUES DE L'ILOT

A COMPOSITION GLOBALE DE LA POPULATION ADULTE

:	:	:	:	:	:
:	Etrangers	:	Français	:	Français
:	:	:	allogènes	:	d'origine
:	:	:	:	:	d'origine
:	:	:	italienne	:	général
:	:	:	:	:	:
:	152	:	75	:	90
:	:	:	:	:	33
:	:	:	:	:	350
:	:	:	:	:	:

B COMPOSITION DE LA POPULATION ETRANGERE

Italiens	112
Algériens	15
Espagnols	10
Russes	4
Tunisiens	3
Hongrois	2
Hollandais	1
Maltais	1
Marocains	1
Martiniquais	1
Polonais	1
Yougoslave	1
Total :	<u>152</u>

Il apparaît que trois groupes ont une prépondérance numérique significative : les Italiens, les Algériens et les Espagnols. L'importance du groupe italien dépasse, toutefois, de beaucoup celle des autres.

C. COMPOSITION DE LA POPULATION FRANCAISE ALLOGENE

Origine géographique

Seine	15
Bouches du Rhône et Var	13
Nord	10
Loire	8
Rhône	8
Corse	6
Bretagne	2
Doubs	2
Rhin	2
Vaucluse	2
Allier	1
Ardèche	1
Aveyron	1
Gard	1
Nièvre	1
Savoie	1
Vosges	1

75

L'origine des français alloènes apparaît très diversifiée.

D. DISTRIBUTION DE LA POPULATION SELON LA RECENTE D'IMMIGRATION:

Génération	Italiens et français d'origine italienne	Autres étrangers	Français allogènes	Français d'origine
1ère gén.	112	40	75	
2ème gén.	55			
3ème gén.	35			
Au delà				33
Total	202	40	75	33

Une observation frappante peut être faite à la lecture de ce tableau: seuls les Italiens présentent un cas d'immigration étalée sur plusieurs générations.

E. DISTRIBUTION DE LA POPULATION PAR GROUPES D'AGE

Génération	Age	Italiens et français d'origine italienne	Autres étrangers	Français allogènes	Français d'origine	Total
1ère gén.	20 à 40 ans	4	19	24		47
	40 à 60 ans	53	12	28		93
	60 à 80 ans	55	9	23		87
						<u>227</u>
2ème gén.	20 à 40 ans	29				29
	40 à 60 ans	20				20
	60 à 80 ans	6				6
						<u>55</u>
3ème gén.	20 à 40 ans	12				12
	40 à 60 ans	16				16
	60 à 80 ans	7				7
						<u>35</u>
Au delà	20 à 40 ans				12	12
	40 à 60 ans				14	14
	60 à 80 ans				7	7
						<u>33</u>

F. INTER MARIAGES.

Un aspect important des relations entre groupes d'origines différentes, au sein d'une même communauté, est le modèle suivi par les mariages inter-groupes.

A cet égard, la population de l'ilôt manifeste une tendance très caractéristique:

Dans la population de l'ilôt, il y a très peu de mariages entre non-autochtones (français ou étrangers) d'origine différente: les non-autochtones (autrement dit les "antibois", qu'ils soient français - antibois de souche ou bien d'origine italienne, par opposition aux français allogènes et aux étrangers dont l'implantation à ANTIBES date de la première génération seulement) se marient soit avec des gens de même origine, soit avec des autochtones;

CETTE Situation est attestée par le tableau suivant:

- 1) Sur 41 cas d'italiens immigrés mariés (1ère génération),
 - a) 23 soit les 56%, se sont mariés avec des italiens eux-mêmes immigrés (1ère génération);
 - b) 11 se sont mariés avec des antibois dont les parents ou les grands-parents étaient italiens (2ème ou 3ème génération);
 - 5 se sont mariés avec des antibois de souche;
soit près de 40% avec des antibois;
 - c) 2 avec des français allogènes;
- 2) Sur 40 cas d'immigrés allogènes mariés,
 - a) 14 soit les 35%, se sont mariés avec d'autres français allogènes;
 - b) 12 avec des antibois de souche,
 - 10 avec des antibois-italiens de la 2ème ou 3ème génération,
soit 55% avec des antibois,
 - c) 2 avec des immigrés italiens (1ère g.)

- 3) Sur 15 cas d'immigrés étrangers mariés,
- a) 9 soit les 60%, se sont mariés avec des immigrés étrangers, de même origine qu'eux-mêmes, ou d'une autre région;
 - b) 3 soit les 20%, se sont mariés avec des autochtones;
 - c) 3 soit les 20%, se sont mariés avec des français allogènes.

Il nous faudra donc tenir compte, dans notre étude du groupe italien, du fait que:

- . certains ont immigré avec leur famille conjugale (27%) ,
- . d'autres ont immigrés en tant que célibataires et se sont mariés à ANTIBES à d'autres immigrés de même origine qu'eux-mêmes (29%),
- . d'autres enfin ont immigré en tant que célibataires et se sont mariés à des autochtones (40%).

G. REPARTITION GEOGRAPHIQUE DE LA POPULATION A L'INTERIEUR DE L'ILLOT

La répartition des quatre groupes de population (étrangère, française allogène, française d'origine italienne, française de souche) à l'intérieur de l'ilôt, peut être caractérisée comme suit:

- 1) Antibois de souche: dispersion à travers tout l'ilôt;
- 2) Antibois d'origine italienne: dispersion à travers tout l'ilôt;
- 3) Français allogènes: dispersion à travers tout l'ilôt;
- 4) Etrangers: regroupement en sections par groupes de même origine.

Cette distinction caractéristique entre une population regroupée dans une partie de l'ilôt et une population dispersée à travers tout l'ilôt, se traduit par une différence de l'aspect des habitations;

Nous avons observé:

. un premier type d'habitation: les maisons y sont bien entretenues et on sent très nettement un effort pour les maintenir propres et parfois coquettes. Les murs ont été repeints, ornés de pots de fleurs, contrastant avec des escaliers intérieurs étroits et sombres et des installations souvent archaïques: nous avons aperçu au rez de chaussée d'une de ces maisons, une femme laver son linge dans un réduit très sombre, en le battant sur une sorte de petit lavoir en pierre, et le rinçant dans un bidet sur pied qu'elle avait rempli d'eau à l'aide d'un broc; cependant à l'entrée même de ce réduit sordide, grimait du lierre disposé avec soin dans des pots le long d'un mur clair. Du linge est tendu aux fenêtres avec ordre et soin et sans excès; Dans des ruelles, les femmes se parlent de fenêtre à fenêtre ou de la rue aux fenêtres, mais on a cependant l'impression d'une bonne tenue. On a noté assez peu d'enfants dans les rues.

Ces habitations sont occupées par les antibois de souche, les italiens assimilés et les français allogènes.

DOCUMENT V

PHOTOGRAPHIES à l'appui des observations nous ayant permis de distinguer deux types d'habitations traduisant une répartition de la population à l'intérieur de l'îlot en secteurs de dispersion et de regroupement

I UN CONTRASTE ENTRE LES DEUX TYPES D'HABITATION



Deux photos représentant la même rue, celle du HAUT CASTELET. A gauche, la partie supérieure de la rue, habitée par une population française.

A droite, la partie inférieure de cette même rue, habitée par une population étrangère récemment immigrée.

II TYPE D'HABITATION CARACTERISTIQUE D'UNE ZONE DE PEUPEMENT FRANCAIS



← Rue du BAS CASTELET
(la rue monte vers le HAUT CASTELET)
Photo prise vers 18heures

Sur la droite,
la maison d'une
antiboise de sou-
-che.



← Rue du HAUT CASTELET
(la rue descend du HAUT CASTELET)
Photo prise vers 14heures

III TYPE D'HABITATION CARACTERISTIQUE D'UNE ZONE DE PEUPEMENT ETRANGER
D'IMMIGRATION RECENTE



Rue de la POMPE

(Photos
prises
vers 18
heures)



Rue du SAFFRANIER



Rue des PAVEURS

On remarque les tapis ou linge pen-
dus aux fenêtres sans ordre;
Sur la gauche, une fillette (de pa-
rents étrangers) remplit un sceau
d'eau à la borne-fontaine;
Au fond, la rue du BAS CASTELET.

UN CAS PARTICULIER



La rue des PECHEURS, rue à peuplement français, comporte une habitation (le n° 1) occupée uniquement par des immigrants italiens. Cette particularité se traduit par le désordre de l'aspect extérieur de l'habitation (linge pendu aux fenêtres sans soin) par opposition par exemple avec les maisons en premier plan .

. Un second type d'habitation localisé dans un secteur occupé par un agrégat d'immigrés étrangers récents : les maisons y sont délabrées et sales sans être cependant d'un niveau d'installation inférieur aux précédentes ; draps, tapis et linge pendent aux fenêtres et aux portes sans ordre ; les femmes parlent très haut, en italien, à l'intérieur des maisons, fenêtres ouvertes ; les enfants crient tout fort dans la rue sans être réprimandés et cette effervescence contraste, au même moment, avec le calme de la ruelle voisine où logent les antibois plus "anciens". Nous avons remarqué une femme portant une bouteille de butane sur la tête à la manière italienne et lorsque nous sommes repassés dans le quartier par une chaude journée de juin, nous y avons vu quelques enfants bruns jouer tout nus dans la rue. On dit, de ce quartier, dans ANTIBES : "on s'y croirait à NAPLES !"

Cette répartition géographique de la population à l'intérieur de l'îlot, est attestée par les documents ci-joints.

Pour plus de commodité, on a divisé l'îlot en 6 secteurs : PAVEURS, SAFRANIER, HAUT CASTELET, BAS CASTELET, PECHEURS et TOURAQUE. Les deux premiers correspondent au type de rue et d'habitations qu'on a dit être caractéristique des zones à peuplement étranger d'immigration récente ; les quatre autres, au type qu'on a dit appartenir aux zones de peuplement français. (voir document VI).

Sur le plan de l'îlot, à l'intérieur de chaque rectangle hachuré qui figure une maison, nous avons représenté chaque habitant d'un point d'une couleur particulière selon l'époque de son implantation à ANTIBES et son origine :

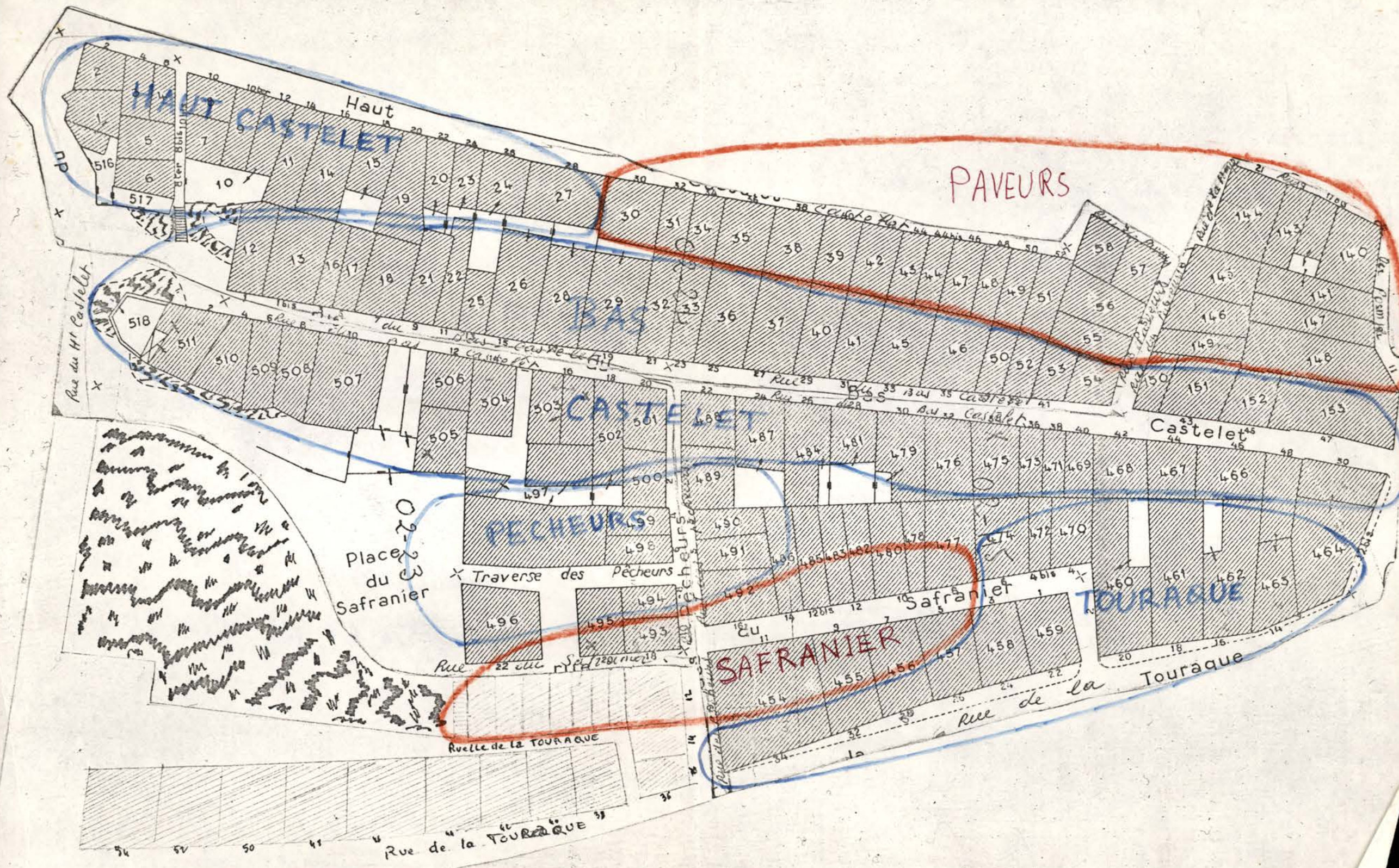
- Italiens de la première génération
- Italiens-antibois de la seconde génération
- Italiens-antibois de la troisième génération
- Français allogènes
- Etrangers autres qu'italiens
- Antibois de souche

Les tableaux ci-dessous rendent compte de la répartition de ces habitants en nombre entier et en pourcentage, par secteur d'habitation.

DOCUMENT VI

PLAN CADASTRAL DE L'ILOT mentionnant les secteurs
de dispersion et ceux de regroupement de la
population

cf. chemise ci-jointe.



DOCUMENT VII

PLAN CADASTRAL DE L'ILOT attestant la répartition géo-
-graphique de la population selon les critères définis par l'en-
-quête

cf. chemise ci-jointe.










Nombre d'habitants par secteur d'habitation

	Paveurs	Safranier	Haut Castelet	Bas Castelet	Pêcheurs	Touraque	Total
●	14	2	2	14	3	5	40
●	46	33	4	17	6	6	112
●	6	4	7	17	9	12	55
●	9	2	5	11	5	3	35
●	5	3	3	14	2	6	33
●	9	3	10	31	8	14	5
Total	89	47	31	104	33	46	350

Répartition en pourcentage de chaque groupe selon les différents secteurs

En %

						
Paveurs	35	41	11	26	15	12
Safranier	5	29,5	7	6	9	4
Haut Castelet	5	3,5	13	14	9	13,5
Bas Castelet	35	15	31	32	42,5	41,5
Pêcheurs	7,5	5,5	16	14	6	10,5
Touraque	12,5	5,5	22	8	18,5	18,5
	100	100	100	100	100	100

Exemple Lire : Les Italiens immigrés récemment () se répartissent de la façon suivante à l'intérieur de l'ilot :

(41 % dans le secteur Paveur
 (29 % " " Safranier
 et (3,5 % " " Haut Castelet
 (15 % " " Bas Castelet
 (5,5 % " " Pêcheurs
 (5,5 % " " Touraque

Composition de chaque secteur selon les groupes de population

En %

	●	●	●	●	●	●	
Paveurs	16	51,5	7	10	5,5	10	100
Safranier	4,25	70,2	8,6	4,2	6,35	6,35	100
Moyenne	10	61	8	7	6	8	

Bast Castelet	13,5	16,5	16,5	10,5	13,5	30	100
Pêcheurs	9	18	27	15	6	24	100
Touraque	11	13	26	6,5	13	30,5	100
Haut Castelet	6,5	13	22,5	16	10	32	100
Moyenne	10	15	23	12	10	29	

On constate une très nette dispersion dans les 4 derniers secteurs et un regroupement des Italiens immigrants récents dans les 2 premiers secteurs.

Les tableaux de composition inter-ethniques de l'îlot qui ont été présentés ci-dessus appellent les observations suivantes :

1 - ils expliquent pourquoi, ainsi qu'il a été dit, on s'est finalement résolu à ne faire porter l'enquête (c'est-à-dire, en fait, à la limiter) que sur les seuls groupes d'immigrants italiens et d'autochtones. En effet, de tous les groupes entrant dans la composition inter-ethnique de l'îlot, ils sont les seuls, à présenter les caractéristiques requises :

1. peser suffisamment, par leur nombre, sur l'ensemble des situations inter-ethniques
2. présenter un cas d'immigration étalée sur plusieurs générations.

Du fait de leur émiettement, et de la dispersion de leurs origines, aucun des autres groupes - tant étrangers que français allogènes - ne se prêtait à l'enquête, les séries statistiques n'étant pas suffisamment conséquentes pour permettre de tirer des échantillons représentatifs. On a donc dû les écarter. D'autre part aucun ne se prêtait de toute façon (voir tableau D) à une étude des rapports entre acculturation et ancienneté d'immigration, puisqu'ils ne comportaient tous que des immigrants de première génération. Or, ainsi qu'on le verra par la suite, ce facteur est évidemment capital.

2 - Des trois tranches d'âge que nous avons distinguées (moins de 40 ans, 40 à 60 ans, plus de 60 ans), nous avons retenu la seconde pour notre enquête.

On peut en effet lire sur le tableau E, si nous traduisons en pourcentage ses résultats concernant les groupes sur lesquels on a décidé de faire porter l'enquête, que c'est celle qui prête le plus à une comparaison entre les 4 degrés d'implantation.

En %

Génération	Age	Italiens et français d'origine italienne	Antibois de souche
1ère gén.	20 à 40 ans	3,5 %	
	40 à 60 ans	47,5 %	
	60 à 80 ans	49 %	
		<u>100</u>	
2ème gén.	20 à 40 ans	53 %	
	40 à 60 ans	36 %	
	60 à 80 ans	11 %	
		<u>100</u>	
3ème gén.	20 à 40 ans	34 %	
	40 à 60 ans	46 %	
	60 à 80 ans	20 %	
		<u>100</u>	
au-delà	20 à 40 ans		36,5 %
	40 à 60 ans		42,5 %
	60 à 80 ans		21 %
			<u>100</u>

La tranche d'âge de 40 à 60 ans représente en moyenne les 43 % de chaque groupe.

Une seconde raison a dicté notre choix : alors que tous les Italiens de la première génération et âgés de 40 à 60 ans, sont regroupés entre eux et que tous ceux de la seconde ou troisième génération, de la même classe d'âge, sont dispersés dans l'îlot, certains Italiens de la première génération, âgés de plus de 60 ans, sont dispersés dans l'îlot et s'y sentent à l'aise, s'étant plus vite assimilés que leurs compatriotes et par conséquent contrarient notre norme.

Il s'agit là d'un trait spécifique au groupe italien. Les enquêtes qui ont déjà été menées sur l'immigration italienne dans notre localité, ont mis à jour l'extrême rapidité avec laquelle l'Italien s'adapte aux modes d'existence du Midi de la France. La proximité des deux cultures, l'italienne et celle du sud-est français, la similitude des conditions de vie, impliquées par une absence de développement important du secteur industriel et héritières d'une tradition rurale très ancienne, la réalité d'un tempérament "méditerranéen" commun aux deux populations, facilitent en effet le passage d'une culture à l'autre et favorisent l'intégration de l'Italien à la culture locale. Comme nous allons le voir, l'assimilation des Italiens est à peu près complète en une génération ; cependant, certains individus, plus lents ou plus rapides que d'autres, à répondre au processus d'acculturation, sont à cheval sur la première et la seconde générations (à savoir ceux de plus de 60 ans de la première génération et ceux de moins de 40 ans de la seconde génération) et nous avons préféré les rejeter de notre étude. Cette variation dans la vitesse d'acculturation est sans doute due aux différences d'âges auxquelles l'immigration a eu lieu (certains Italiens ayant immigré lors de leur adolescence, d'autres après la quarantaine), facteur que nous n'avons pas pu prendre en considération dans le cadre de notre recherche.

L'usage qui a été fait des tableaux pour les besoins de l'enquête apparaîtra par la suite.

VII CHOIX DES HYPOTHESES DE TRAVAIL

A l'issue de la pré-enquête menée à l'occasion du recensement, nous avons dégagé quelques hypothèses possibles :

il est apparu, au cours de conversations avec la population du quartier, lors du recensement, qu'il existe, entre les immigrants français et les immigrants italiens, un certain nombre de conditions différentielles qui mettent en lumière des facteurs particuliers à l'assimilation de ces derniers. Ces facteurs sont de trois ordres : économique, social, familial.

1. Dispersés dans l'îlot, les Français allogènes semblent se sentir mal à l'aise, tandis que, les Italiens paraissent parfaitement adaptés, qu'ils soient dispersés dans l'îlot ou regroupés dans un secteur.

Exemples: une jeune femme originaire de SAINT-ETIENNE (Loire) mentionne que les gens du Midi sont peu accueillants. Ainsi, les habitants de son immeuble ont pris une attitude hostile à son égard quand elle s'est installée dans son logement ; au lieu de lui faciliter la tâche, comme cela aurait été le cas chez elle, ils lui ont occasionné une série de petits ennuis au sujet de la corvée d'escalier, des jouets qu'elle laissait dans la cours, etc. Toujours selon elle, la mentalité locale rend difficile de nouer des amitiés véritables. Des gens qui ne se connaissent pas, se parlent beaucoup plus facilement ici qu'à SAINT-ETIENNE, mais leurs relations sont beaucoup plus superficielles et "ils vous laissent tomber facilement". La jeune femme se plaint d'ailleurs de ne pas avoir d'amis et de se sentir isolée.

Par ailleurs, une vieille femme de 80 ans, originaire du Piémont, immigrée à Antibes à l'âge de 20 ans et n'habitant pas un secteur à dominance italienne, déclare que les Italiens de l'îlot originaires de son village, sont ceux qu'elle fréquente le moins, et qu'elle ne se sent pas du tout isolée. Ce fait a été confirmé à l'enquêteur par quelques unes de ces personnes, originaires de ce même village et qui ont affirmé aussi se voir assez peu. Lorsque cela arrive, elles parlent entre elles le français en dépit du mauvais accent qu'elles ont toutes et de leur mauvaise connaissance de la langue.

Ainsi tandis que les Français allogènes ont du mal à frayer

avec le reste de la population, les Italiens d'immigration ancienne, bien que tout aussi dispersés, ont tendance à se lier mieux, et, par préférence, avec les groupes autres que le leur ; de même, les conversations entretenues avec les Italiens regroupés dans un même secteur, laissent apparaître que, s'ils fréquentent peu les habitants du reste de l'îlot, ils ne se plaignent jamais de ces derniers.

2. Tandis que les conditions économiques locales vont à l'encontre d'une adaptation des Français allogènes, elles pèsent en faveur de l'acculturation des Italiens.

Exemples : une dizaine de Français allogènes donnent de leur inconfort psychologique l'explication suivante : la vie est plus chère à ANTIBES que dans le Nord. Là-haut, la vie est mieux organisée pour des gens qui travaillent en usine. Par exemple, les frais de nourriture qui^y sont très réduits du fait des cantines dont l'usage est très répandu là-bas, sont sur la Côte très élevés. On redoute de voir tous ses revenus passer à la nourriture. La jeune stéphanoise citée plus haut se plaignait de ne pouvoir travailler à cause de ses deux enfants alors qu'à SAINT-ETIENNE, étaient organisés à l'intérieur des usines des systèmes de garderies d'enfants pour les ouvrières.

D'autre part, selon les mêmes informateurs, les gens d'ANTIBES ont pour mentalité "d'acheter sans faire attention", alors que, dans le Nord, "on n'achète que si on est sûr de pouvoir payer". On s'y méfie du crédit, car on préfère payer comptant. Les informateurs sont choqués de la façon dont les gens du cru s'endettent.

De son côté, l'informatrice italienne déjà mentionnée indique que sa condition d'existence à ANTIBES est bien supérieure à ce qu'elle était en Italie. Ce n'est pas tant que son niveau de subsistance y soit tellement plus élevé, mais il lui est qualitativement supérieur. En Italie, son revenu était en nature ; en France il est en argent. Elle peut donc se priver de nourriture afin de se procurer d'autres produits de consommation moins vitaux mais plus gratifiants : une robe, une radio - voire, sur le plan alimentaire même : un beefsteack. "On a", dit-elle, "l'impression alors de travailler pour quelque chose".

La différence d'attitude entre Français et Italiens est donc celle entre des immigrants d'origine urbaine (voire industrielle) et des immigrants d'origine rurale. Tandis que les premiers, plus peut-être ouvriers ou employés d'origine, trouvent une difficulté à s'intégrer dans un département dominé par un secteur tertiaire riche, au service d'une classe moyenne importante, les seconds trouvent dans une région somme toute peu industrielle, un climat favorable à leur adaptation. A noter peut-être aussi une différence culturelle d'attitude à l'égard de la nourriture, de sa qualité, et, par conséquent de son coût.

3. Alors que les Français allogènes se trouvent, du fait de leur immigration, placés à ANTIBES hors du cadre habituel des structures familiales, les Italiens, pour leur part, y transplantent les leurs. Ceci, contribue en fin de compte, à leur assimilation.

Exemples : a) plusieurs ménages, parmi ceux couverts par l'enquête, n'étaient pas, du point de vue de la loi, en situation régulière ; or d'une part, les 10 cas de ce genre à signaler ont été rencontrés dans les groupes autres que ceux d'origine italienne. D'autre part nous avons noté une différence d'attitude à cet égard, selon l'origine culturelle ou économique des Français dans ce cas : en général un certain embarras se manifestait lorsqu'il fallait révéler la situation à l'enquêteur ; on alléguait des excuses. Par contre, la jeune Stéphanoise dont il a été fait mention plus haut, n'éprouvait aucune gêne à parler de cette situation qui, justement se trouvait être la sienne. Un des enfants était issu de son premier mariage, l'autre de sa nouvelle union. Avec beaucoup de naturel elle fit usage des termes "concubine" et "concubin". Questionnée sur les raisons d'une telle différence d'attitude avec celle d'autres habitants de l'îlot, elle affirma que de telles situations étaient courantes dans sa ville d'origine, précisant que nombre de jeunes ouvrières de SAINT-ETIENNE, qu'elle connaissait, et qui étaient elles aussi mères dans les mêmes conditions qu'elle, parlaient ouvertement de leur union qu'elles trouvaient normale. Ce n'était que sur la Côte qu'une telle attitude contribuait à maintenir son isolement.

b) Parmi les Italiens de l'ilot, peu nombreux sont ceux venus de la péninsule en célibataires. Un Italien, semble-t-il, vient, en général, soit avec un ou plusieurs membres de sa famille, soit seul, mais avec le projet de faire venir bientôt d'autres membres de sa parenté.

Il a été parlé plus haut d'une vieille femme italienne. Son fils et sa fille subviennent, désormais, à ses besoins. Née à ANTIBES, son fils ne veut plus entendre parler de l'Italie. Il n'y est jamais allé. Son cas n'est pas unique : plusieurs informateurs ont abondé dans le même sens. Il semblerait que l'Italie ne manque plus à un immigrant de deuxième génération dès l'instant qu'il n'a plus de parents au village d'origine, l'immigration globale des familles constituant d'ailleurs une cause majeure de cet état de chose. Plusieurs, parmi ceux dans ce cas, ont déclaré n'être jamais allés en Italie malgré les occasions qui avaient pu leur être offertes. Témoin, cette déclaration d'un Antibois de deuxième génération : gravement malade il y a cinq ans, il avait promis, à la prière de sa mère, d'aller faire un pèlerinage à la Madone du village familial, s'il guérissait ; cependant il n'a pas encore réalisé sa promesse, malgré les fréquentes supplications de sa mère. Cette transplantation familiale avec coupure de toute relation avec les lieux d'origine a, du reste, pour effet, de maintenir, en plein ANTIBES, parmi les Italiens-Antibois de la seconde génération, des habitudes italiennes : sens de la famille, conception de la condition féminine (la femme s'occupe du ménage : elle passe ses journées au lavoir ou dans la cuisine), souci de l'élégance vestimentaire chez les hommes, etc. Ceci s'observe très bien, mais ne contribue pas, apparemment, à maintenir des liens affectifs avec la terre des ancêtres.

De plus, non seulement les Italiens maintiennent leurs structures familiales, mais ils intègrent dans ce cadre familial les non-Italiens qui y sont entrés par alliance et en particulier les Français allo-gènes qui n'ont pas de structures aussi fermes à leur opposer. Par exemple, une jeune strasbourgeoise mariée à un antibois de parents italiens immigrés (l'un des deux cas mentionnés dans le tableau F), interrogée sur une éventuelle rétention de comportements propres à sa

culture d'origine, tout au moins dans le domaine culinaire, a répondu (en s'excusant de son fort accent alsacien, nous donnant par là à penser que des reproches devaient lui en être faits dans sa famille) que sa belle-mère italienne dirigeait le ménage sans lui laisser aucune initiative.

Il apparaît, à la lumière de ces exemples, que le déracinement familial - qui est la condition des Français allogènes - s'assortit d'un sentiment de malaise dans le milieu antibois alors que la cohésion familiale des Italiens caractérise un groupe qui s'y acclimate très bien, témoin la coupure, qu'il effectue sans esprit de retour, d'avec son pays d'origine.

Pour résumer schématiquement : ruraux d'extraction, groupés, encadrés par la famille, en progrès économique et orientés vers le monde qui les entoure, les Italiens s'intègrent à leur satisfaction à la nouvelle patrie ; urbains d'origine, dispersés, isolés ou instables dans leur organisation familiale, économiquement dépaysés et repliés sur eux-mêmes, les Français allogènes ne se sentent pas chez eux. Ce contraste paraissait suggérer quelques hypothèses de travail pour l'étude des Italiens. Ce sont ces hypothèses qu'on va maintenant énoncer.

x

x x

Le champ d'étude ici défini n'est pas nouveau. Des travaux désormais classiques ont abondamment mis en évidence par quels processus s'effectuent l'intégration et l'assimilation des étrangers à une société et à une culture d'accueil. Et on sait le rôle que joue, dans ces processus, le regroupement temporaire des immigrants récents en communautés particulières (les "ghettos", par exemple, des villes américaines ou asiatiques) jusqu'au moment où le degré d'intégration et d'assimilation permet leur mobilité définitive au sein

de la société globale : mais il peut être intéressant d'identifier l'existence de ces mécanismes dans le vieil Antibes tout en recherchant ce qui, dans le cas concret, peut, éventuellement, lui être spécifique.

On se rappelle que le but de l'enquête est de déterminer quelle corrélation existe entre les relations de voisinage et l'acculturation en milieu traditionnel urbain des immigrants d'origine italienne. Ce qu'il s'agit donc de faire, c'est de comparer les relations de voisinage des Italiens d'une part et des autochtones de l'autre, et de montrer quel rapport cette comparaison a avec le degré d'assimilation des premiers à la culture des seconds.

Compte tenu de ce qui a été dit ci-dessus, on peut formuler les hypothèses qui suivent :

1. dans le cas d'un Italien d'immigration récente, donc chez qui l'assimilation à la culture locale est faible, le sujet aura tendance à fréquenter des gens de même origine que lui. Ce type de relation est, en effet, sécurisant.

2. Dans le cas d'un Italien d'immigration plus ancienne, déjà engagé, par conséquent, dans un processus d'assimilation, le sujet aura tendance à fréquenter d'autres que ceux de même origine que lui. Ce type de relation est, en effet, indispensable à une identification précoce à la culture d'accueil.

3. Dans le cas d'un Antibois de souche, pour qui les problèmes d'assimilation ne se posent pas, le sujet aura tendance à ne pas fréquenter particulièrement d'autres familles du cru.

Autrement dit, l'impression dégagée aux premiers contacts lors du recensement va à l'encontre de ce qu'on aurait pu attendre a priori, à savoir que d'une part les relations de voisinage seraient assez denses entre les quelques familles de la région qui tendraient à former un "clan" de "purs Antibois" et, d'autre part les relations de voisinage seraient fréquentes entre tous les Italiens nés dans le même petit village, quelle que soit l'époque de leur immigration. Or les premières observations conduisent à formuler l'hypothèse contraire selon laquelle le besoin de se regrouper n'est pas signe d'une appartenance ancienne et profonde à la culture mais est signe de non assimilation ; les relations de voisinage ont une fonction sociale, mieux, de socialisation. Plus l'écart entre la culture d'accueil et la culture

d'origine est marqué, plus les relations de voisinage sont étroites entre gens de même culture d'origine. Selon l'hypothèse, elles ont, en effet, pour rôle de maintenir la structure traditionnelle à laquelle on appartient encore, et, par là, d'atténuer la rupture d'avec la culture d'origine ; l'adaptation à la culture d'accueil peut alors se faire progressivement ; ces relations de voisinage très étroites entre ceux qui se sentent une identification culturelle et ressentent leurs comportements comme dissonants de ceux de la culture d'accueil, recréent à l'intérieur du quartier un sous-flot typique de leur culture propre, qui joue le rôle d'intermédiaire entre les deux cultures ; cette régulation contrebalance alors le déséquilibre dû à leur déracinement culturel. On pourrait par conséquent se demander dans quelle mesure le non-assimilé ne persiste pas à rester dans son flot culturel, quelles que soient les conditions matérielles misérables qu'il y trouve, tant qu'il ne se sent pas à l'aise dans la culture d'accueil ; car il est le seul moyen pour lui de subsister à l'intérieur d'une culture étrangère. Précisons cependant que cette force d'acculturation n'est particulière qu'à une classe économiquement inférieure, qui n'a d'autre moyen pour maintenir son identité culturelle que le contact physique : contacts auditifs, olfactifs, visuels, sous forme de cris, odeurs de cuisine, etc. La constitution d'une entité culturelle à l'intérieur d'une agglomération n'aide pas l'assimilation mais la permet. Inversement, ceux qui ont trouvé leur équilibre culturel s'éparpillent à l'intérieur du quartier afin de mieux s'y intégrer, évitant ce qui leur rappelle leur culture d'origine comme un obstacle à l'identification à la culture d'accueil.

Notre observation suit la ligne des travaux de REDFIELD, distinguant ce qu'il appelle "la petite culture" (locale) et "la grande culture" (nationale) : le fait que les conditions d'existence de ces gens soit très basses (ils disent : "il n'y a rien du "confort moderne" ici"), nous a conduit à penser que si les éléments de la "grande culture" se propagent par les moyens de communications de masse, et ceux de la "petite culture" au moyen des contacts locaux, les Italiens d'immigration récente qui n'ont pas suffisamment de revenus pour acquérir les moyens de communications de masse, s'intègrent d'abord à la culture locale par les contacts personnels avec leurs voisins, leur quartier, les commerçants du coin, leurs compagnons de travail,

etc., qui sont pour eux le seul moyen d'assimilation. Ce ne serait que plus tard, lorsqu'ils acquerraient de quoi acheter une radio, une télévision, etc., qu'ils s'intégreraient à la "grande culture". Au contraire, une classe moyenne d'immigrants allogènes, déjà bien intégrée à la "grande culture" et ayant accès aux moyens de communications de masse, reste intégrée directement à la grande culture sans avoir à s'intégrer à la petite. Et en effet, nous n'avons remarqué aucune antenne de télévision dans les secteurs composés d'agrégats d'immigrants italiens récents ; elles sont en majorité dispersées à l'intérieur de l'îlot sur les toits des maisons abritant des Français allogènes et des autochtones, qui cependant, avons-nous dit plus haut, n'ont pas des revenus supérieurs au reste de la population de l'îlot ; mais de la même façon qu'ils font effort pour rendre leur maison coquette dans la mesure de leurs moyens, ils préfèrent, quitte à se priver d'autre chose, avoir une télévision (qu'ils ont sans doute acheté à crédit malgré l'attitude hostile à cette forme d'achat qu'ils arborent) ; à ce comportement, s'oppose celui de la famille italienne qui se prive du nécessaire pour permettre aux hommes de la maison d'avoir par exemple des vêtements et une allure soignés.

L'ENQUETE

Comment vérifier ces hypothèses dans le cadre de notre note de recherche sur le petit flot antibois dont nous disposons.

Vérifier que :

1. les Antibois de souche ne se fréquentent guère ;
2. les immigrants de même culture d'origine, non assimilés, se fréquentent; c'est-à-dire vérifier :
 - a) qu'ils ne sont pas assimilés ;
 - b) que le réseau de relations de voisinage qu'ils entretiennent, entre eux, est très serré ;
3. les immigrants assimilés ne désirent pas se fréquenter ; c'est-à-dire vérifier :
 - a) qu'ils sont assimilés ;
 - b) qu'ils ne se fréquentent pas, bien qu'ayant émigré du même village d'origine ou de la même région.

Autrement dit, il s'agit maintenant de mesurer deux variables dépendantes, en fonction de la génération de laquelle date l'implantation d'un sujet dans le vieil Antibes :

1. son degré d'assimilation à la localité ;
2. les caractères qui définissent ses relations de voisinage.

Pour ce faire, nous allons poser, à l'échantillon sur lequel porte notre enquête, deux questionnaires d'attitudes relatifs à chacune de ces deux variables à contrôler.

VIII L'ECHANTILLON

Nous avons défini plus haut les critères selon lesquels nous avons trié, à l'intérieur de la population de l'îlot, les groupes qui nous intéressaient : Antibois de souche, Antibois d'origine italienne dont l'immigration remonte à une et à deux générations, Italiens d'immigration récente; tous appartenant à la même tranche d'âge de 40 à 60 ans.

Tranches d'âge de 40 à 60 ans

Italiens (1re gén.)	Français d'origine italienne (2e gén.)	Français d'origine italienne (3e gén.)	Antibois de souche	Total
53	20	16	14	103

Chacun de ces chiffres, avons-nous dit, représente en moyenne les 43 % de sa catégorie.

Nous n'avons donc pas utilisé "la méthode du calcul probabiliste ou méthode de tirage au sort de l'échantillon". Nous avons combiné "la méthode aréolaire" pour le choix de "l'Univers de l'enquête" et "la méthode d'échantillonnage stratifié" sans tirage au sort, pour découper dans cet Univers l'échantillon. En effet :

1. Si nous tenions à remplir nos fonctions d'agent recenseur dans le vieil Antibes, nous n'avons pas "choisi" l'îlot en question. On peut assimiler au tirage au sort la désignation des pâtés de maisons qui nous ont été attribués. Aussi la détermination de "la population"

de l'enquête dans laquelle nous avons à tirer un échantillon, s'est-elle faite au hasard. Nous avons alors analysé soigneusement les caractéristiques de cette population et transposé les pourcentages de ces caractéristiques sur le chiffre total.

2. L'Univers de l'enquête a ensuite été divisé en catégories homogènes à partir du recensement complet de la Population. Les caractéristiques de ces strates ont consisté en : tranches d'âge, origine culturelle et date d'immigration. L'Univers de l'enquête étant suffisamment réduit, nous avons pu intégrer dans l'échantillon la totalité des individus composant les strates qui répondaient aux objectifs de l'enquête.

IX QUESTIONNAIRES D'ENQUETE

Les deux questionnaires sont composés comme suit :

1. une série de questions portant sur les comportements:
 - . pour le premier questionnaire, comportements considérés comme typiques du mode de vie et de la culture locale;
 - . pour le second questionnaire, comportements concernant la nature, le nombre et la fréquence des relations de voisinage ainsi que les personnes qui en font l'objet.
2. Une série de questions portant sur les attitudes qui se réfèrent aux comportements ci-dessus cités.

Pour la première série de questions, nous avons combiné :

- a) des questions "fermées", qui permettaient de classer rapidement le sujet dans une catégorie objective, quand il n'y avait pas de risques d'en fausser le résultat en limitant l'expression de l'opinion. Exemple : "combien fréquentez-vous d'Italiens immigrés du même pays que vous-même ?".
- b) des questions "ouvertes", si les opinions librement émises permettaient d'obtenir des informations utiles. Exemple : "de quoi parlez-vous entre vous ?".
- c) des questions "cafeteria" pour faciliter les réponses du sujet. Exemple : "qu'utilisez-vous le plus souvent dans votre cuisine comme matière grasse :
 - huile d'olive
 - huile d'arachide
 - beurre
 - autre

La seconde série de questions concernant les attitudes consiste principalement en questions ouvertes. Exemple : "Y a-t-il des gens entrant dans cette catégorie, que vous connaissez et ne fréquentez pas ? Pourquoi ?" ; ou encore : "quels sont vos plats préférés ?".

Nous avons utilisé aussi les questions cafeteria quand le sujet risquait d'être bloqué par la généralité de la question. Exemple : "avez-vous plaisir à être avec ces gens :
O parce qu'ils sont de la même origine que vous ?
O parce que vous pouvez parler ensemble de votre pays d'origine ?
O parce qu'ils pensent et réagissent comme vous, à l'encontre des autres gens d'ici ?
O autre raison à votre avis.

Ces questionnaires ont été élaborés aussitôt après le recensement. Posant des questions, selon les circonstances, sur l'objet de notre enquête, pendant la passation du questionnaire d'identification, nous avons peu à peu décelé celles qui nous paraissaient pertinentes. Elles ont donc été suscitées soit par des observations faites par les sujets eux-mêmes et qui nous ont paru intéressantes, soit par nous-même pour dévoiler quelques points complexes. Toutes ces questions ont par conséquent déjà été posées au moins deux ou trois fois, avant la rédaction même du questionnaire mais jamais d'une façon systématique à l'intérieur de chacun des groupes que nous n'avons défini qu'à l'issue du dépouillement du questionnaire d'identification.

QUESTIONNAIRES D'ENQUETE

LEGENDE

Nous avons frappé sur ruban noir les questions relatives aux comportements des sujets et sur ruban rouge les questions relatives à leurs attitudes.

QUESTIONNAIRE PORTANT SUR LES RELATIONS DE VOISINAGE

LE QUESTIONNAIRE DOIT REpondre AUX QUATRE QUESTIONS GENERALES SUIVANTES :

- . Qui fréquentez-vous ?
- . Combien de fois ?
- . Où ?
- . Pourquoi ?

IL A POUR OBJET DE DETERMINER si le sujet fréquente :

- . des gens - de sa famille d'origine
 - de sa famille antiboise par alliance
 - appartenant aux deux catégories
- . des amis - émigrés du même village d'origine
 - émigrés du même pays d'origine
 - dont les parents ont émigré de ce pays d'origine
 - dont les grands-parents ont émigré de ce pays d'origine
 - antibois de souche.

I Y-A-T-IL PARMIS LES GENS ^{N'} APPARTENANT ^{PAS} A VOTRE FAMILLE, ET QUE VOUS FREQUENTEZ :

A.1. des personnes qui aient immigré, sur la Côte, du même village que vous ?

1. Combien de gens dans ce cas ?
2. Combien de fois les voyez-vous ?
3. Où les voyez-vous ? (Dans la rue, chez vous, chez eux, au café...)
4. Quel est l'objet de ces fréquentations ? (uniquement bavarder, déjeuner ensemble, goûter...)
Quel est l'objet de vos conversations ?

5. Avez-vous plaisir à être avec eux :

- 1 O parce qu'ils sont de la même origine que vous
- 2 O parce que vous vous sentez plus à l'aise avec eux qu'avec les autres
- 3 O parce que vous pouvez parler ensemble de votre pays d'origine
- 4 O parce qu'ils pensent et réagissent comme vous, à l'encontre des autres gens d'ici
- 5 O autre raison à votre avis.

. Y A-T-IL DES PERSONNES ~~DE VOTRE FAMILLE~~ QUE VOUS CONNAISSEZ ET QUE VOUS NE FREQUENTEZ PAS

Pour quelle raison ?

A.2. des personnes qui aient immigré, sur la Côte, du même pays que vous ?

1. Combien de gens dans ce cas ?
2. Combien de fois les voyez-vous ?
3. Où les voyez-vous ?
4. Quel est l'objet de ces fréquentations ?
Quel est l'objet de vos conversations ?
5. Pour quelle raison les fréquentez-vous ? (voir question A.1.5. ci-dessus)

. Y A-T-IL DES PERSONNES ~~DE VOTRE FAMILLE~~ QUE VOUS CONNAISSEZ,

QUI APPARTIENNENT A CETTE CATEGORIE, ET QUE VOUS NE FREQUENTEZ PAS ?

Pour quelle raison ?

- B. des personnes nées à ANTIBES dont les parents aient immigré, sur la Côte, du même pays que vous ?
1. Combien de gens dans ce cas ?
 2. Combien de fois les voyez-vous ?
 3. Où les voyez-vous ?
 4. Quel est l'objet de ces fréquentations ?
Quel est l'objet de vos conversations ?
 5. Pour quelle raison les fréquentez-vous ? (voir question A.1.5. ci-dessus)
- C. des personnes nées à ANTIBES de parents antibois dont les grands-parents aient immigré, sur la Côte, du même pays que vous ?
1. Combien de gens dans ce cas ?
 2. Combien de fois les voyez-vous ?
 3. Où les voyez-vous ?
 4. Quel est l'objet de ces fréquentations ?
Quel est l'objet de vos conversations ?
 5. Pour quelle raison les fréquentez-vous ? (voir question A.1.5. ci-dessus)
- D. des Antibois de souche, qui n'aient aucun lien avec votre pays d'origine ?
1. Combien de gens dans ce cas ?
 2. Combien de fois les voyez-vous ?
 3. Où les voyez-vous ?
 4. Quel est l'objet de ces fréquentations ?
Quel est l'objet de vos conversations ?
 5. Pour quelle raison les fréquentez-vous ? (voir question A.1.5. ci-dessus)

II A. Y A-T-IL DANS VOTRE FAMILLE DES PERSONNES QUI SOIENT DE LA MEME ORIGINE QUE VOUS ET QUE VOUS FREQUENTEZ :

1. Combien de gens dans ce cas ?
2. Combien de fois les voyez-vous ?
3. Où les voyez-vous ? (Dans la rue, chez vous, chez eux, au café...)
4. Quel est l'objet de ces fréquentations ? (uniquement bavarder, déjeuner ensemble, goûter...)
Quel est l'objet de vos conversations ?
5. Avez-vous plaisir à être avec eux :
 - 1 0 parce qu'ils sont de la même origine que vous
 - 2 0 parce que vous vous sentez plus à l'aise avec eux qu'avec les autres
 - 3 0 parce que vous pouvez parler ensemble de votre pays d'origine
 - 4 0 parce qu'ils pensent et réagissent comme vous, à l'encontre des autres gens d'ici
 - 5 0 autre raison à votre avis.

B. Y A-T-IL DANS VOTRE FAMILLE DES PERSONNES ORIGINAIRES DES ALPES MARITIMES, ET QUE VOUS FREQUENTEZ :

1. Combien de gens dans ce cas ?
2. Combien de fois les voyez-vous ?
3. Où les voyez-vous ? (Dans la rue, chez vous, chez eux, au café...)
4. Quel est l'objet de ces fréquentations ? (uniquement bavarder, déjeuner ensemble, goûter...)
Quel est l'objet de vos conversations ?
5. Pour quelle raison les fréquentez-vous ? (voir question A.5 ci-dessus)

QUESTIONNAIRE D'ACCULTURATION

Le terme "culture" est pris ici au sens restreint : il concerne le cadre de la vie quotidienne : habitation, nourriture, vêtement, langage, loisirs courants. Il ne s'agit pas ici de faire une étude exhaustive des catégories de définition de la culture locale mais de déterminer si un individu manifeste ou non des comportements caractéristiques du mode de vie local.

I QUESTIONS CONCERNANT LA LANGUE

1.a. Parle-t-on un dialecte local dans votre famille ?

- Lequel ? 1 le provençal
 2 autre dialecte local
 3 le piémontais
 4 autre

- Le parle-t-on : 1 couramment
 2 occasionnellement
 3 rarement
 4 jamais

b. Le parlez-vous vous-même ?

c. Le comprenez-vous ?

- . Aimez-vous ou aimeriez-vous le parler 1 beaucoup
 2 moyennement
 3 un peu
 4 pas du tout

2. Avez-vous un accent ? Lequel ?

- . 1 Votre accent vous plaît-il ?
 2 Vous est-il indifférent ?
 3 Le déprenez-vous ?

II QUESTIONS CONCERNANT LA NOURRITURE

1. Quels sont vos plats préférés ? Classez par ordre de préférence.

2. Classez par ordre de préférence
- | | |
|---|-------------------|
| 1 | 0 pâtes |
| 2 | 0 pommes de terre |
| 3 | 0 polenta |
| 4 | 0 riz |
| 5 | 0 lentilles |
| 6 | 0 pois-chiches |

- Indiquez si vous en consommez
- | | |
|---|---------------------|
| 1 | 0 couramment |
| 2 | 0 occasionnellement |
| 3 | 0 rarement |
| 4 | 0 jamais |

3. Classez par ordre d'utilisation dans votre cuisine les matières grasses suivantes
- | | |
|---|--------------------|
| 1 | 0 huile d'olive |
| 2 | 0 huile d'arachide |
| 3 | 0 beurre |

. Classez par ordre de préférence

4. Mangez-vous
- | | | | |
|---|----------------------------|---|-------------------------|
| 1 | 0 couramment | 1 | 0 de la pizza |
| 2 | 0 occasionnel ^t | 2 | 0 de la socca |
| 3 | 0 rarement | 3 | 0 des raviolis... |
| 4 | 0 jamais | 4 | 0 autres plats typiques |

- . Aimez-vous ces plats
- | | |
|---|---------------|
| 1 | 0 beaucoup |
| 2 | 0 moyennement |
| 3 | 0 un peu |
| 4 | 0 pas du tout |

5. Classez selon la fréquence de consommation les aliments suivants :
- | | |
|---|--|
| 1 | 0 steak frites, saucisse... |
| 2 | 0 légumes du pays : tomates, aubergines, courgettes, poivrons... |
| 3 | 0 plats cuisinés : daube, pot-au-feu, blanquette, ragôût... |

. Classez par ordre de préférence

6. Agrémentez-vous votre cuisine

- | | | | |
|---|---------------------|---|-----------------------|
| 1 | 0 couramment | 1 | 0 d'ail, d'oignon |
| 2 | 0 occasionnellement | 2 | 0 de thym, de romarin |
| 3 | 0 rarement | 3 | 0 d'olives |
| 4 | 0 jamais | 4 | 0 autre |

- . Appréciez-vous ces ingrédients
- | | |
|---|---------------|
| 1 | 0 beaucoup |
| 2 | 0 moyennement |
| 3 | 0 un peu |
| 4 | 0 pas du tout |

III QUESTIONS CONCERNANT LES LOISIRS

1. Avez-vous l'habitude, lorsque vous désirez passer un moment avec des amis, 1 0 de les rencontrer dans un café, ou à l'extérieur, 2 0 de les retrouver chez vous

. Que préférez-vous ou préféreriez-vous ? :

- | | |
|---|---|
| 1 | 0 les rencontrer à l'extérieur ou au café |
| 2 | 0 les recevoir chez vous |

- 2.a. Quand vous buvez une consommation, au café, avec des amis, prenez-vous, par ordre de consommation, 1 0 pastis 2 0 vin 3 0 autre

. Classez par ordre de préférence

- b. Quand vous recevez des amis chez vous, quelle est votre boisson habituelle. Classez par ordre de consommation.

3. Jouez-vous aux boules 1 0 couramment 2 0 occasionnellement 3 0 rarement 4 0 jamais

- . Aimez-vous y jouer 1 0 beaucoup 2 0 moyennement 3 0 un peu 4 0 pas du tout

4. Quels sont vos passe-temps habituels ?

. Classez par ordre de préférence

5.a. Participez-vous a. aux fêtes de votre quartier

- 1 0 couramment
- 2 0 occasionnellement
- 3 0 rarement
- 4 0 jamais

. Aimez-vous ou aimeriez-vous y participer.

- 1 0 beaucoup
- 2 0 moyennement
- 3 0 un peu
- 4 0 pas du tout

b. aux fêtes de village de l'arrière-pays

- 1 0 couramment
- 2 0 occasionnellement
- 3 0 rarement
- 4 0 jamais

. Aimez-vous ou aimeriez-vous y participer.

- 1 0 beaucoup
- 2 0 moyennement
- 3 0 un peu
- 4 0 pas du tout

b. Y participez-vous

- 1 0 en famille
- 2 0 avec des amis
- 3 0 avec un groupement organisé
- 4 0 seul
- 5 0 autre

. Classez par ordre de préférence

6.a. Craignez-vous le soleil 1 0 beaucoup
2 0 moyennement
3 0 un peu
4 0 pas du tout

b. Mer, soleil, mistral représentent-ils quelque chose
pour vous 1 0 oui quoi ?

2 0 non

- c. Aimez-vous la pluie
- | | |
|---|---------------|
| 1 | 0 beaucoup |
| 2 | 0 moyennement |
| 3 | 0 un peu |
| 4 | 0 pas du tout |

7. Comment organisez-vous vos journées en semaine ?

8. Comment passez-vous vos dimanches ?

Mode de passation de ces questionnaires

L'enquêteur se présentera en rappelant son identité en tant qu'ancien agent recenseur ; il précisera son désir de poser quelques questions supplémentaires dans le cadre d'une enquête ayant pour objet de définir les conditions dans lesquelles organiser à ANTIBES des groupements de loisirs à activités typiquement locales. On montrera aux sujets la nécessité, pour que ces conditions soient les meilleures, de se renseigner tant sur l'objet de leurs préférences quant aux personnes qu'ils fréquentent et à leurs activités personnelles, que sur les comportements manifestant leur attachement à la localité.

Le questionnaire sera passé oralement. L'enquêteur prendra quelques notes, notamment en ce qui concerne les réponses chiffrées (par exemple celles relatant le nombre et la fréquence des relations). En effet, d'une part prendre des notes écrites donne l'impression qu'il s'agit d'une enquête officielle et sérieuse (à ce même effet, nous nous présenterons avec une serviette assez épaisse sous le bras) ; d'autre part, poser des questions dans une conversation à bâtons rompus, permet au sujet de s'exprimer plus librement et réduit le sentiment d'inquisition qu'il pourrait ressentir (dans ce même but, il sera précisé que l'anonymat du sujet est strictement respecté). Il sera donc laissé à la diplomatie de l'enquêteur de doser les transcriptions immédiates des réponses. Après chaque interview, il fera le point sur les observations qu'il aura relegées.

Autrement dit, le questionnaire consiste principalement en un schéma qui puisse nous servir de guide pour déterminer les opinions fortes et personnelles qui traduisent la conduite sociale.

Les risques d'erreurs dus à ce mode de passation

résident principalement dans la liberté même qui est laissée à l'enquêteur de s'adapter aux différentes situations. Ce dernier devra constamment veiller à éviter les variations dans les réponses provenant soit des tournures différentes qu'il donnera à ses questions, selon la réceptivité des sujets, soit des explications qu'il sera amené à fournir, soit des influences qu'il pourra lui-même exercer sur les sujets par mimiques, gestes ou tons sanctionnant leurs réponses, soit d'une suggestion de la réponse selon les hypothèses qu'il sera inévitablement amené à faire sur les réponses des sujets, soit même de la chaleur avec laquelle il abordera les sujets selon que ceux-ci lui inspirent plus ou moins de sympathie.

X LA MESURE DES ATTITUDES

Nous avons donc utilisé le procédé de "l'auto-position sur une échelle d'attitudes " ; autrement dit, le sujet évalue lui-même si son attitude est positive ou non. Exemple: Aimez-vous jouer aux boules?

- 1 O Beaucoup
- 2 O Moyennement
- 3 O Un peu
- 4 O Pas du tout

LE CODAGE DES RESULTATS:

Notre échelle d'opinions conduit à établir quatre catégories d'attitudes à l'égard de chaque comportement, catégories ainsi codées: l'attitude est:

- 1 favorable au comportement ("beaucoup")
- 2 indifférente au comportement ("moyennement")
- 3 un peu favorable au comportement (" un peu")
- 4 défavorable au comportement ("pas du tout")

LA CODIFICATION DES RESULTATS:

Si le dépouillement des questions à réponses préformées, notamment les échelles d'attitudes, ne posera pas de problème, il n'en sera pas de même pour les questions ouvertes. L'enquêteur devra lui-même classer l'attitude impliquée par la réponse, à l'intérieur de l'une des quatre catégories ci-dessus. Il s'agit là d'un problème d'analyse de contenu. Les questions caféteria seront aisément catégorisées par l'enquêteur.

ANALYSE PRIMAIRE ET ANALYSE SECONDAIRE DES RESULTATS

D'ENSEMBLE, c'est-à-dire, pour la première, l'évaluation des résultats du point de vue des hypothèses, pour la seconde, la discrimination des indications inattendues, peut-être potentiellement contenues dans les informations rassemblées, et la recherche des corrélations entre les variables et de leur spécification, feront suite au décodage des résultats.

XI PRE-TEST

Le questionnaire a été essayé sur un échantillon de huit sujets, soit deux pour chaque catégorie de la population à étudier.

Cet essai a donné les résultats ci-joints.

Cependant il n'y a pas eu de véritable et complet Testing de l'introduction du questionnaire car nous n'avons pas exactement effectué l'essai dans les conditions d'introduction telles que nous les avons définies. Nous avons en effet interrogé les huit personnes au cours de deux après-midi du début de juin, alors que nous prenions des photos du quartier. Certaines personnes se sont approchées de nous, nous prenant pour une touriste et nous avons alors rappelé notre identité d'ancien agent recenseur ; d'autres nous ont aussitôt reconnus ; nous avons abordé de nous-mêmes trois des sujets, qui prenaient le soleil dans la rue et que nous tenions à interroger. Le contact étant aussitôt rétabli, nous avons alors peu à peu engagé la conversation sur le chemin de notre questionnaire.

De même ce pré-test ne pourra valider notre technique d'enregistrement des réponses car ayant interrogé les huit sujets dans la rue, debout, appareil photographique à la main, nous ne pouvions noter les réponses ; nous les avons transcrites après l'essai.

Nous avons choisi des "clients" qui tout en étant typiques de l'Univers de l'enquête, acceptent de consacrer du temps à répondre à nos questions, et avec lesquels nous avons noué lors du recensement une relation personnelle très favorable ; après l'administration du questionnaire, nous avons engagé une discussion libre avec le client, analysant un peu avec lui les questions posées.

L'essai avait pour but :

- de jouer le rôle de Testing de l'ordre des réponses:
déterminer les contaminations des réponses les unes
par les autres et la place des questions délicates;
- de servir de Testing de la forme des questions;
- de conduire à une démultiplication des questions
si besoin était;
- de résoudre les problèmes de clarté et précision des
termes.

A- RESULTATS DU PRE-TEST AU QUESTIONNAIRE D'ENQUETE SUR 8 SUJETS INTERROGES

Le lecteur est prié de reprendre le texte du questionnaire, pages 72 à 76, et de lire les pages qui suivent, en apposant ce texte devant les réponses. Celles-ci ont en effet été rédigés au niveau précis de la question correspondante, sur le même modèle que le texte.

RESULTATS DU PRE-TEST AU QUESTIONNAIRE D'ACCULTURATION

ANTIBOIS DE SOUCHE		ANTIBOIS-ITALIENS DE LA 3e GENERATION		ANTIBOIS-ITALIENS DE LA 2e GENERATION		ITALIENS DE LA PREMIERE GENERATION	
Mme Veuve MUS 60 ans sans profession	M. MICHELOTTI 40 ans Serrurier	M. BRUNELLI 62 ans Carreleur	Mme DALMASSO née CAPUOZZO 40 ans Femme de service	Mme CAVALERA 50 ans femme de ménage	M. LEGGIO 42 ans Chauffeur	M. PIETRAZZINI 45 ans Maçon	Mme MARCONI 44 ans Sans profession
oui provençal niçois	oui niçois	non	oui piémontais	oui Piemontais	oui Calabrais	oui Italien	oui Piemontais
couramment	couramment		occasionnellement	couramment	occasionnellement	couramment	couramment
oui oui beaucoup	oui oui beaucoup	vaguement beaucoup	non vaguement moyennement	un peu, parfois oui, bien	bien; occasionnellement oui moyennement	oui, couramment oui un peu	oui, couramment oui beaucoup
oui, niçois il me plaît	oui, niçois il m'est indifférent	oui, mitigé niçois et italien il me plaît	oui, mitigé niçois et italien il me plaît	niçois-italien favorable	niçois-italien favorable	italien favorable	italien favorable

Mme MUS	M. MICHELOTTI	M. BRUNELLI	Mme DALMASSO	Mme CAVALERA	M. LEGGIO	M. PIETRAZZINI	Mme MARCONI
1 Ratatouille 2 Poissons	1 Plats en sauce	1 Poissons	1 Lapin, volaille	1 Polenta - tomates - saucisses 2 Capelletti - oiseaux grillés - lardons 3 lentilles au porc 4 vives, rougets, rascasses, friture de girelles au beurre	1 Bouillabaisse	1 Spaghettis 2 Poissons	1 Poissons
1 Riz 2 Pommes de terre 3 Polenta 4 Pâtes 5 Pois chiches 6 Lentilles	1 Pommes de terre 2 Riz 3 Pâtes 4 Pois chiches 5 Polenta 6 Lentilles	1 Pâtes 2 Polenta 3 Pommes de terre 4 Riz 5 Pois chiches 6 Lentilles	1 Pâtes 2 Polenta 3 Pommes de terre 4 Riz 5 Pois chiches 6 Lentilles	1 Pâtes 2 Polenta 3 Pois chiches 4 Pommes de terre 5 Riz 6 Lentilles	1 Pâtes 2 Polenta 3 Pois chiches 4 Pommes de terre 5 Riz 6 Lentilles	1 Pâtes 2 Polenta 3 Pois chiches 4 Pommes de terre 5 Lentilles 6 Riz	1 Pâtes 2 Polenta 3 Pois chiches 4 Pommes de terre 5 Riz 6 Lentilles
cour ^t 1 & 2 ci-dessus occas ^t 3 & 4 " rar ^t 5 & 6 "	cour ^t 1, 2, 3 ci-des. occ ^t 4 & 5 " rar ^t 6 "	cour ^t 1, 3, 4 ci-des. occ ^t 2 " rar ^t 5 & 6 "	cour ^t 1 & 3 ci-dessus occ ^t 2 & 4 " rar ^t 5 & 6 "	cour ^t 1 2 3 4 ci-des. ^s occ ^t 5 6 " rarement 6 "	cour ^t 1 2 3 4 ci-des. ^s occ ^t 5 " rarement 6 "	cour ^t 1 2 3 4 ci-des. ^s occ ^t 6 " rarement 5 "	cour ^t 1 & 2 ci-dessus occ ^t 4 & 5 " rarement 3 & 6 "
1 huile d'olive 2 huile d'arachide 3 beurre indifférent cour ^t : socca occ ^t pizza, raviolis	1 huile d'olive 2 huile d'arachide 3 beurre indifférent cour ^t : socca occ ^t pizza, raviolis	1 huile d'arachide 2 huile d'olive 3 beurre indifférent cour ^t : 1 pizza 2 socca occ ^t : raviolis	1 huile d'arachide 2 huile d'olive 3 beurre indifférent cour ^t 1 socca 2 pizza occ ^t : raviolis	1 huile d'arachide 2 huile d'olive 3 beurre rarement indifférent cour ^t rar ^t pizza (ils ne savent pas la faire)	1 arachide pr cuire 2 huile d'olive (salade) 3 beurre indifférent cour ^t socca rar ^t pizza (ils ne savent pas la faire)	1 huile d'arachide 2 huile d'olive rar ^t 3 beurre rarement indifférent cour ^t pizza, raviolis occ ^t socca	1 huile d'arachide 2 huile d'olive 3 beurre rarement indifférent cour ^t pizza, raviolis occ ^t socca
beaucoup	beaucoup	beaucoup	beaucoup	beaucoup	beaucoup	beaucoup	beaucoup
1 steak frites 2 légumes du pays 3 plats cuisinés id. ci-dessus	1 steak frites 2 légumes du pays 3 plats cuisinés id. ci-dessus	1 légumes du pays 2 steak frites 3 plats cuisinés Id. ci-dessus	1 légumes du pays 2 steak frites 3 plats cuisinés id. ci-dessus	1 steak frites 2 légumes du pays 3 plats cuisinés idem	1 légumes du pays 2 steak frites 3 plats cuisinés idem	1 steak frites "je suis moderne" 2 légumes, occ ^t 3 ragoût rar ^t idem	1 1 légumes du pays 2 steak frites 3 ragoût rar ^t idem

Mme MUS	M. MICHELOTTI ^{- 84 -}	M. BRUNELLI	Mme DALMASSO	Mme CAVALERA	M. LEGGIO ^{- 84 bis -}	M. PIETTRAZZINI	Mme MARCONI
cour ^t ; 1, 2, 3, 4	cour ^t : 1, 2, 3, 4	cour ^t : 1, 2, 3, 4	cour ^t : 1, 2, 3, 4	cour ^t ; ail, oignon occ ^t : thym, romarin, olives	couramment	cour ^t sauf olives	cour ^t : ail, oignon occ ^t : thym, romarin olives
beaucoup	beaucoup	beaucoup	beaucoup	beaucoup	beaucoup	bcp: ail, oignon, thym un peu: olives	beaucoup
à l'extérieur	à l'extérieur	à l'extérieur	à l'extérieur	à l'extérieur	à l'extérieur, "c'est bien naturel	à l'extérieur	à l'extérieur
à l'extérieur	à l'extérieur	à l'extérieur	à l'extérieur	à l'extérieur	à l'extérieur	à l'extérieur	à l'extérieur
1 pastis 2 vin 3 café id. ci-dessus id. ci-dessus couramment	1 pastis 2 vin 3 café id. ci-dessus id. ci-dessus couramment	1 pastis 2 vin 3 café id. ci-dessus id. ci-dessus couramment	1 pastis 2 vin 3 café id. ci-dessus id. ci-dessus couramment	1 pastis 1 vin 2 vin 2 pastis 3 café 3 café 1 vin 2 pastis 3 café couramment	1 pastis 1 VIN 2 vin 2 pastis 3 café 3 café 1 vin couramment	1 pastis l'après-midi 2 vin le matin 3 café idem ci-dessus idem cidessus presque jamais	1 vin 2 pastis 3 café idem ci dessus idem ci-dessus rarement
beaucoup	beaucoup	beaucoup	beaucoup	moyennement	beaucoup	un peu	moyennement
	1 pêche 2 chasse	pêche	pêche		1 peche 2 chasse	1 peche 2 jardinner	arranger la maison

Peet zaryum 44 an Capelen
2-gu Raconi 37a 11
Cavalera di murray
Fruma 31 faryum en mullu

Mme MUS	M. MICHELOTTI	M. BRUNELLI	Mme DALMASSO	Mme CAVALLERA	M. LEGGIO	M. PIETTRAZZINI	Mme MARCONI
couramment	couramment	couramment	couramment	couramment	couramment	occasionnellement	rarement
beaucoup	beaucoup	beaucoup	beaucoup	beaucoup	moyennement	un peu	très peu
couramment	couramment	occasionnellement	rarement	rarement	jamais	jamais	jamais
beaucoup	beaucoup	moyennement	moyennement	un peu	un peu	un peu	moyennement
1 en famille 2 avec des amis	1 en famille	avec des amis	en famille	en famille avec des amis	avec des amis	avec des amis	en famille
id. ci-dessus	avec des amis	en famille	en famille	idem	les deux	idem	avec des amis
pas du tout	pas du tout	pas du tout	pas du tout	pas du tout	pas du tout	pas du tout	pas du tout
"C'est toute la vie"	beaucoup	beaucoup	beaucoup	pas particulièrement	"le mistral; c'est pas bon pour la pêche"	non	non

B- CRITIQUE DES TECHNIQUES EMPLOYEES POUR LA MESURE DES ATTITUDES

L'essai du questionnaire d'enquête sur huit sujets, a révélé les erreurs que nous avons commises dans le choix de nos méthodes: échantillonnage et questionnaires.

1) INADEQUATION DU QUESTIONNAIRE PORTANT SUR LES RELATIONS DE VOISINAGE

a) Il est apparu que ce questionnaire'était approprié qu'à un seul des quatre groupes de notre échantillon: les italiens immigrés de la première génération.

En effet, la première partie (I) du questionnaire comprend quatre questions principales (A,B,C,D) qu'on peut résumer ainsi: " Fréquentez-vous des personnes,elles-mêmes immigrées,ou dont la famille ait immigré, du même pays que vous-même?" Ce type de question ne peut,de toute évidence, être posé à des antibois d'origine italienne de la 2e ou de la 3e génération, qui n'ont pas eux-mêmes immigrés, et encore moins à des antibois de souche. Nous aurions dû ajouter, par exemple,: "Fréquentez-vous des personnes qui aient immigré sur la Côte, du même pays d'origine que vous-mêmes ou que votre famille?" Mais il fallait, alors, prévoir une question spéciale pour les antibois de souche, telle que : "Fréquentez-vous des italiens de la première ~~géné~~la seconde, de la troisième génération?~~des~~ antibois de souche comme vous-même?"

b) La formulation même des questions laissait à désirer.

Il était , en effet, fastidieux, de poser pour chaque question A,B,C,D, les mêmes sous-questions 1),2),3),4), 5). Nous aurions pu tout aussi bien alléger le questionnaire en posant aux sujets de chaque groupe de notre échantillon, les questions suivantes:

- A. 1) "Combien de personnes fréquentez-vous qui soient des immigrés italiens de la première génération?"(Si l'on pose la question à des italiens eux-mêmes récemment immigrés, ajouter : " y-en-a-t-il qui viennent du même village que vous?")
 - 2) "Combien de personnes fréquentez-vous qui soient des immigrés italiens de la seconde génération?"
 - 3) Combien y-en -a-t-il de la troisième génération?"
 - 4) Combien d'antibois de souche?"
- B. Combien de fois les voyez-vous? Fréquentez-vous les uns plus que les autres? Si oui, combien de fois pour chacun?
- C. Où les voyez-vous?(dans la rue, chez eux, au café....); Les voyez-vous tous dans les mêmes conditions ou faites-vous une différence pour les uns et pour les autres?
- D. Quelle activité avez-vous ensemble?(bavarder uniquement, déjeuner ensemble,...) De quoi parlez-vous? Précisez pour chacun.
- E. Quel plaisir éprouvez-vous à être avec eux? Eventuellement, précisez les différences pour chacun des groupes 1),2),3), 4), ci-dessus.

Est-ce parcequ'ils sont de la même origine que vous?
que vous vous sentez plus à l'aise avec eux
qu'avec les autres?

que vous pouvez parler de votre pays d'origine?
(ou, pour les antibois d'origine, évoquer des souvenirs
communs sur l'ANTIBES d'autrefois)?

qu'ils pensent et réagissent comme vous, à l'en-
-contre des autres?

Autre raison à votre avis?

. Y a-t-il des personnes appartenant aux catégories 1), 2), 3), 4),
ci-dessus, que vous connaissez et ne fréquentez pas? pourquoi?

2) L'INADEQUATION DE L'ECHANTILLON

Elle a été mise à jour lorsque nous nous sommes aperçus
de la première erreur dont nous venons de parler.

Nous avons élaboré nos hypothèses de travail à la suite
de notre surprise, lors des conversations annexes tenues pendant
la passation du questionnaire d'identification, de constater que
certains italiens, immigrés du même village d'origine, ne se fré-
-quentaient pas. Or, ni notre échantillon, ni notre questionnaire
d'enquête, ne sont appropriés à une vérification de ce fait.

Nous avons illégitimement extrapolé de notre observation
que les italiens de la première génération fréquentaient surtout
des italiens récemment immigrés, et que les italiens de la seconde
ou de la troisième génération ne désiraient pas fréquenter des
italiens récemment immigrés, tant qu'ils n'étaient pas eux-mêmes
assimilés; et nous avons choisi notre échantillon et élaboré nos
hypothèses questionnaires, en fonction de cette hypothèse-là.

Ce que notre observation aurait dû nous conduire à veri-
-fier, (et tel était en fait l'objet de la vérification des
hypothèses, mentionnée page 62), c'est que des italiens de la
première génération, et uniquement de la première, fréquentent
des italiens récemment immigrés comme eux-mêmes, s'ils ne sont
pas eux-mêmes assimilés, mais ne désirent plus les fréquenter,
s'ils commencent eux-mêmes à être assimilés Nous n'avons tenu
aucun compte, ni dans notre échantillon, ni dans notre question-
-naire, de la dispersion ou du regroupement de certains éléments
de la population, à l'intérieur de l'îlot, fait pourtant capital
dans l'élaboration de nos hypothèses. Nous avo ns considéré
les italiens de la première génération (sur le plan cadastral)
qui étaient dispersés dans l'îlot, comme des exceptions n'entrant
pas en ligne de compte dans notre enquête; ils étaient pourtant
30% (voir tableau page 48); et de plus, nous n'avons rassemblé,
pendant les conversations qui ont servi à l'élaboration des
hypothèses, aucun élément nous permettant de croire à des
différences caractéristiques selon la génération d'immigration.

Il fallait choisir notre échantillon et élaborer notre
questionnaire en fonction de cette dispersion et de ce regroupement
de la population, qui étaient pour nous signes d'assimilation et
de non assimilation. A cet effet, nous pouvions, :

1) administrer, à des italiens de la première génération, habitant dans les deux zones à peuplement d'immigration étrangère récente, que nous avons définies page 44, un questionnaire d'acculturation nous permettant de vérifier leur non assimilation à la localité. Le seul fait qu'ils appartiennent à un secteur de regroupement rend inutile l'administration d'un questionnaire portant sur les relations de voisinage; ces dernières peuvent être d'emblée caractérisées comme très intenses entre italiens d'immigration récente.

2) administrer, à des italiens-antibois de la seconde ière génération, mais cette fois, dispersés dans l'îlot, :

a) le même questionnaire d'acculturation, afin de vérifier qu'ils sont effectivement en voie d'assimilation;

b) un questionnaire portant sur les relations de voisinage, afin de vérifier qu'ils ont tendance à ne pas fréquenter d'autres italiens d'immigration récente, et en premier lieu, d'autres italiens du même village d'origine qu'eux; c'est là, en effet, précisément, ce que nous avait révélé la pré-enquête

3) administrer, le questionnaire d'acculturation à des antibois de souche, afin d'en vérifier la validité.

Que certains italiens soient en voie d'assimilation dès la première génération, tient, avons-nous dit page 52, à la très grande rapidité avec laquelle l'italien s'adapte à notre culture locale. Nous avons mentionné, alors, une variation dans la vitesse d'acculturation selon les individus, que nous avons mis sur le compte des différences d'âge auxquels l'immigration a eu lieu. Si ce facteur, comme nous l'avons précisé, ne pouvait être pris en considération dans le cadre de notre recherche, (ce serait, en effet, l'objet d'une autre enquête, de déterminer la rapidité de l'assimilation (et, par conséquent, le regroupement ou la dispersion des italiens dans l'îlot) selon l'âge d'immigration), il n'était pas pour autant nécessaire, comme nous l'avons cru, de rejeter de notre étude les italiens immigrés depuis plus longtemps que les autres, dispersés dans l'îlot et en voie d'assimilation.

Si nous désirions faire une enquête plus approfondie sur la question, nous pouvions aussi administrer les mêmes questionnaires aux antibois d'origine italienne de la seconde et de la troisième génération, afin de déterminer, d'une part leur degré d'assimilation, d'autre part les caractéristiques de leurs relations de voisinage. Nous aurions sans doute trouvé, d'après nos hypothèses, que plus ils sont assimilés, plus il leur est indifférent de fréquenter des antibois de même origine qu'eux-mêmes, ou des italiens d'immigration récente; cependant il aurait alors fallu aussi prendre en considération les antibois de la seconde ou de la troisième génération qui habitent les secteurs de regroupement de la population étrangère d'immigration récente, et montrer que c'est parce qu'ils ne sont pas encore assimilés, qu'ils établissent un réseau de relations très serré avec des italiens récemment immigrés.

Autrement dit, l'échantillon ne doit comporter, non pas des groupes de générations d'immigration différentes, mais des groupes appartenant aux deux zones de peuplement dont nous avons défini les types, quelque soit l'époque de leur implantation.

Le dépouillement des résultats du questionnaire d'identification avait donné les chiffres suivants: (voir tableau p.48)

En nombre entier et en pourcentage

ZONE DE DISPERSION (Cantets-Touragne-Richou)				ZONE DE REGROUPEMENT (Paveurs-Safranier)			
italiens (1er gén.)	antibois d'origine italienne (2e gén.)	d'origine (3e gén.)	antibois de souche	italiens (1e gén.)	antibois d'origine italienne (2e gén.)	(3e gén.)	antibois de souche
37	24	45	25	79	11	10	28
soit les 30%	68%	82%	76%	70%	32%	18%	24%
du groupe en question à l'intérieur de la zone							

Exemple: lire : les italiens immigrés à la première génération se répartissent à l'intérieur de l'îlot en 30% dans les zones de dispersion et 70% dans les zones de regroupement.

A l'intérieur de ce premier échantillon (les chiffres ci-dessus représentent en effet la totalité de chacun des quatre groupes sur les six d'origine différente que nous avons distingués dans l'ensemble de la Population, français allogènes et étrangers autres qu'italiens ayant été rejetés), nous procédons maintenant à une seconde stratification, selon les tranches d'âge : moins de 40 ans, de 40 à 60 ans, plus de 60ans, pour ne retenir dans la composition de notre échantillon final que celle de 40 à 60 ans. (Nous n'avons pas encore, dans les pages précédentes, dressé un tel tableau de stratification selon l'âge et la génération d'implantation, à l'intérieur de chacune des deux zones de peuplement.)

En nombre entier et en pourcentage.

	ZONE DE DISPERSION				ZONE de REGROUPEMENT			
	1 ^{er} gén.	2 ^e gén.	3 ^e gén.	souche.	1 ^{er} gén.	2 ^e gén.	3 ^e gén.	souche
20 à 40ans								
40 à 60ans								
60 à 80ans								

3) INADEQUATION DU QUESTIONNAIRE D'ACCULTURATION

a) Certaines questions ne sont pas significatives

Notre erreur provient de ce que nous avons élaboré notre questionnaire à la suite de conversations tenues avec la totalité de la Population, c'est-à-dire, non seulement avec des personnes d'origine italienne et des antibois de souche, mais aussi avec des français allogènes, et que nous avons recueilli, à ce moment, certains renseignements concernant des différences culturelles entre français allogènes et antibois de souche, renseignements que nous avons glissés dans nos questions, sans nous rendre compte qu'ils n'étaient pas significatifs pour une différenciation entre culture locale et culture italienne.

- Question II 3 concernant la consommation de matières grasses: D'une part, ce sont les français du Nord qui utilisent peu l'huile d'olive et préfèrent le beurre, contrairement aux antibois, alors que ~~elles~~ on cultive l'olivier aussi bien en Italie qu'ici. D'autre part, la réponse de M.LEGGIO : "huile d'olive pour la salade, huile d'arachide pour la cuisine", nous a révélé qu'il n'y aurait pas une différence significative entre la consommation de l'huile d'olive ou de l'huile d'arachide, selon l'origine culturelle, contrairement à ce que nous pensions, mais qu'il s'agissait plutôt d'une utilisation différente de la matière grasse. La question devra donc être supprimée.

- Question II 5 concernant la consommation de steak-frites, légumes du pays, plats cuisinés : D'une part, une différence de l'ordre de préférence de ces aliments serait significative d'une différenciation entre français allogènes et antibois d'origine, et non entre italiens et antibois. D'autre part, la réponse de M.LEGGIO, qu'il consommait et préférait consommer, en premier lieu, le steak-frites, parce qu'il était "moderne", nous a donné à penser qu'un autre facteur, non spécifique d'une différence culturelle, à l'égard de cette nourriture, fausserait les réponses. La question devra donc être éliminée.

- La question II 6 concernant la consommation d'oignons, thym, olives, ne révélait, non plus, aucune appartenance à la culture locale ou rétention de la culture italienne, les italiens consommant des trois ingrédients.

- La question I 2 concernant l'attitude à l'égard de l'accent du sujet interrogé, avait été suggérée par la strasbourgeoise dont nous avons parlé au chapitre VII (Choix des hypothèses de travail); on se souvient qu'elle manifestait une certaine culpabilité à l'égard de la persistance de son accent alsacien. Si la question, telle qu'elle était posée, permettait de déceler une différence d'attitudes entre français allogènes et antibois de souche, elle n'était pas suffisamment précise pour des antibois d'origine italienne. Aussi, les huit sujets interrogés ont-ils tous répondu être contents de leur accent, sans que nous-mêmes soyons satisfaits de leur réponse.

Nous devons donc plutôt formuler notre question ainsi : " Est-ce que avoir encore l'accent italien vous ennuie?"

- A la question III 1 , les huit sujets ont répondu, comme si cela était une évidence, qu'ils voyaient et préféreraient voir leurs amis au dehors et non chez eux. Ce sont en effet les français du Nord qui sont très soucieux de leur intérieur, et r reçoivent avec beaucoup d'hospitalité, leurs amis chez eux. La question ne permet pas de deceler une assimilation des italiens à la culture locale. Elle devra donc être supprimée.

- De même la question III 6 , à laquelle les huit sujets ont tous répondu ne pas craindre le soleil; ce sont les français du Nord, qui souvent aiment le soleil de la Côte, mais ne le supportent que mal, n'y étant pas habitués.

Par contre, certaines questions nos ont paru excellentes et très significatives.

Ainsi, la question I 1 concernant la pratique de la langue; les réponses des huit sujets s'échelonnent de façon typique, selon l'appartenance à la culture locale.

De même, la question II 2 : l'ordre de consommation des féculents varie selon l'ordre d'assimilation des sujets.

La question III 2 prouve que le pastis est un apéritif typiquement local et le vin, plutôt italien.

A la question III 6, (" Que représentent pour vous Soleil, Mer, Mistral? ") , cet italien récemment immigré, pour qui vi-blement ma question ne voulait rien dire, a répondu q à défaut d'autre chose et de façon tout à fait significative, : "Le mistral? Pas bon pour la pêche!"

b) Inadéquation de l'échelle d'opinions employée et

Nous avons choisi l'échelle d'opinions suivante : (cf. chap. IX)

beaucoup	moyennement	un peu	pas du tout
/	/	/	/
favorable	indifférente	un peu favorable	défavorable

Nous savons qu'habituellement les échelles se présentent sous la forme ci-dessous :

/	/	/	/	/
tout à fait favorable	favorable	indifférent	défavorable	tout à fait défavorable

Cependant, nous ne pensions pas qu'était nécessaire, pour notre type de questions, une telle distinction entre les opinions "favorable" et "tout à fait favorable"; par exemple, ou bien les sujets aimaient avoir l'accent provençal (ils répondaient "beau-coup"), ou bien cela leur était indifférent (ils répondaient "moyennement"), ou bien cela leur était très désagréable (ils répondaient "pas du tout"). Nous avons ajouté une quatrième catégorie "un peu", car nous éprouvions le besoin de combler

une lacune entre les deux opinions "indifférent" et "pas du tout",
bproblème qui ne nous semblait pas se poser pour l'intervalle
entre les opinions "indifférent" et "favorable",

BIBLIOTHÈQUE
UNIVERSITAIRE
NICE
LETTRES

